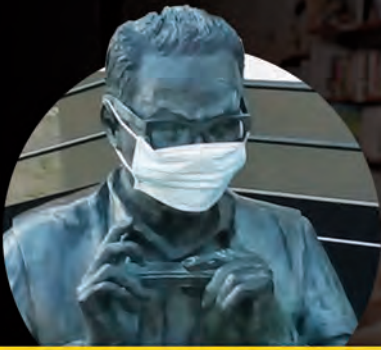


La Hulpe à la Loupe



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION N°64 | JUIN 2020



**DÉCONFINER...
SANS FAUSSE NOTE**



TAILLE HUMAINE



CONVIVALITÉ



APPEL À PROJETS NATURE

Consommons La Hulpe

**C'EST BON POUR NOUS
ET POUR NOTRE VILLAGE**



QUALITÉ



SAVOIR-FAIRE



L'ACS

**NOS COMMERÇANTS & ARTISANS
SONT À VOTRE SERVICE**

WWW.LAHULPE.BE



**PROMO
NETTOYAGE ET
ENTRETIEN DE
TERRASSES**

Voir produits participants et
conditions au magasin



HARMONIES

PEINTURES - PAPIER-PEINT - TISSUS - COUVRE-SOLS - TAPIS PLAIN - VINYL



rue des Combattants 84a - 1310 La Hulpe - Tel 02 653 49 73 - Fax 02 653 50 71
www.harmoniessprl.be



Du 15 juin au 15 juillet 2020



Un valeureux
chevalier

Une belle
princesse

Un terrible
dragon-giraffe!

Oliwood toys

Retrouvez tous nos magasins sur
www.oliwoodtoys.be

PASTISSIMA

ATELIER DE PATES FRAICHES

NOUVEAU !

À emporter ou livraisons à domicile
sur La Hulpe, Genval, Rixensart et Lasne.

www.pastissima-commande.be

Choix en Epicerie fine,
fromages, charcuteries et vins italiens.

OUVERT du mardi au samedi de 10h00 à 16h00.
Livraisons après 16h00.



PROPRIÉTÉ PRIVÉE
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



**Immobilier résidentiel de qualité
à La Hulpe**

ÉVALUATION GRATUITE
02/216 88 00

info@propriete-privée.be – www.propriete-privée.be

La Hulpe
Square des Trois Colonnes 3

f facebook.com/studiotelecom



Notre magasin
Proximus Center
de **La Hulpe**
vous attend avec
impatience!


proximus



SOMMAIRE



L'ACS

P7



Guide des balades

P11



Espace Toots

P14



Contrat de rivière Argentine

P24



Sauvons nos hérissons

P26



Activités du CCCA

P36



Rotary Club Genval

P41



Vignoble du Bois des Dames

P44

Le mot du Bourgmestre	5
La Hulpe, Commune connectée	6
L'ACS	7
Groupe d'achats solidaires	8
Familles d'accueil YFU	9
Familles d'accueil AFS	10
Boîtes à livres	10
Guide des balades	11
La déclaration anticipée pour l'euthanasie	12
L'Application « Mon Dossier »	13
Espace Toots	14
L'anniversaire de Saint Nicolas	15
Le coin de l'histoire	16
Cuve à mazout	17
Brûler ses déchets en plein air	17
Concours Villes et Villages fleuris	18
Enquête publique	19
Projets nature PCDN 2020	20
Projets zéro déchet, zéro plastique 2020	22
Contrat de rivière Argentine	24

Natagora	25
Plan Maya	26
Sauvons nos hérissons	26
Centre sportif Solvay et son extension	28
Royal La Hulpe Sporting Club	29
CPAS de La Hulpe	30
Solidarité MRS	31
Centre de planning familial	32
Point J	33
École Notre-Dame	34
École Saint-Léon	35
Activités du CCCA	36
GRACQ La Hulpe	38
La Hulpe Environnement	40
Rotary Club Genval	41
Saint Vincent de Paul	42
SELeri	43
Vignoble du Bois des Dames	44
Liste citoyenne	45
Avis de décès	45



LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères La Hulpoises,
Chers La Hulpois,

Le déconfinement progressif a été entamé il y a environ un mois. Le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale, ainsi que la prudence dont font preuve la majorité d'entre vous, nous permettent d'envisager un retour à une certaine normalité tout en préservant les plus fragiles d'entre nous.

Cette crise n'est pas encore finie, que ce soit au niveau sanitaire, économique ou social, et nous devons rester unis face aux épreuves qui nous attendent. Mais je suis confiant, car j'ai pu constater depuis quelques semaines que face à l'adversité, la majorité d'entre nous faisait preuve de bon sens et de solidarité.

Dans ces conditions, le Collège communal a pu travailler sur des projets de relance économique pour soutenir les commerçants, d'une part en mettant à leur disposition de l'espace pour augmenter la capacité des terrasses du secteur Horeca, et d'autre part en proposant un programme d'événements durant l'été dans le centre de la commune. Vous serez tenu informés de l'agenda. Nos commerçants jouent un rôle fondamental dans la qualité de vie que nous avons dans notre commune, c'est la raison pour laquelle je vous invite à leur rendre visite et à réaliser, dans la mesure du possible, vos achats chez eux.

Les secteurs des sports, de la culture et de l'associatif souffrent également de la crise que nous traversons, c'est pourquoi nous allons mobiliser des moyens pour les soutenir.



La problématique des masques a été au cœur de notre action ces dernières semaines car nous avons voulu répondre à une demande légitime des La Hulpois. Nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver un chemin face à des entreprises peu scrupuleuses qui ont voulu profiter de la crise par des pratiques peu éthiques. Nous avons malgré tout pu constituer un stock de masques grâce à de nombreux bénévoles que je tiens à remercier chaleureusement pour leur implication et leur disponibilité. Nous avons également fait l'acquisition de 8000 masques auprès de deux fournisseurs. Actuellement, c'est plus de 3000 masques qui ont été distribués sur rendez-vous ou livrés à domicile. Si la distribution de première ligne a pris fin le 23 mai dernier, les services communaux restent à votre disposition pour répondre aux besoins spécifiques. Nous avons un stock suffisant pour répondre à vos demandes.

Nous sommes mobilisés et à votre écoute pour vous accompagner dans ces moments difficiles. N'hésitez pas à nous contacter si nécessaire.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Christophe Dister,
Bourgmestre





VIE À LA HULPE

LA HULPE, COMMUNE CONNECTÉE

Afin de s'adapter aux nouveaux usages et pour être plus proche de vous, la commune de La Hulpe s'est équipée d'une application mobile entièrement gratuite et simple d'utilisation.

Disponible sur iOS et Android, « Wallonie en poche » se veut moderne, ergonomique, mais surtout remplie d'informations pratiques et utiles aux La Hulpois(es), visiteurs d'un jour ou amoureux de notre belle commune.

Après son installation, vous découvrirez la liste de l'ensemble des services accessibles depuis votre smartphone :

- Les renseignements utiles sur les services communaux,
- Les manifestations de la commune,
- Le calendrier de collecte des déchets,
- Les horaires des transports en commun,
- Et bien d'autres choses encore !

Désormais, restez informé de l'actualité de votre commune en temps réel en activant les notifications d'alerte :

- Recevez directement les informations concernant les travaux, la qualité du réseau d'eau ou encore les projets d'aménagements du territoire.
- Suivez les événements et l'actualité de la vie associative de La Hulpe.
- Adressez facilement une demande à votre administration.
- Donnez-nous votre avis en répondant aux sondages qui vous seront envoyés.

Cet outil est un véritable lien numérique entre l'Administration communale et vous !

En quelques clics seulement, de façon intuitive et à tout moment de la journée, vous pourrez accéder à une multitude d'informations sur La Hulpe.

Comment installer l'application :

1. Téléchargez Wallonie en poche via l'App Store ou le Play Store.
2. Ouvrez l'application et autorisez les notifications.
3. Sélectionner la commune de La Hulpe dans la liste des communes partenaires ou tapez « La Hulpe » dans la recherche.
4. Sur la page de la commune, appuyez sur « S'abonner » en haut à droite de votre écran. Vous recevrez alors sur votre téléphone toutes les notifications envoyées par la commune.



La Hulpe, commune connectée à « Wallonie en poche »

Abonnez-vous à la page de la commune de La Hulpe et restez informé en temps réel des activités et services de proximité qui vous concernent !



L'ACS



Chères La Hulpoises et chers La Hulpois,

Avant tout, comment vous remercier pour ce formidable élan de solidarité citoyenne que nous avons constaté au départ de l'appel pressant lancé le 25 mars dernier sur Facebook par Christophe Dister, notre Bourgmestre?

Il ne nous restait en effet plus de masques FFP2 que pour 7 missions.

Depuis, nous ne comptons plus les nombreuses marques de sympathie et d'encouragement que la communauté la hulpoise nous apporte depuis plusieurs semaines maintenant, et ce sous des formes aussi variées que l'achat de masques de protection, des récoltes de fonds, la fourniture de repas gratuits pour nos services de garde, les marques les plus diverses de sympathie et de support, émanant parfois d'enfants qui nous remercient sous la forme de dessins très explicites, des dons financiers, du volontariat aux degrés les plus divers...

Cette réaction citoyenne est excellente pour le moral de nos sauveteurs ambulanciers qui, de ce fait, continuent à braver les dangers du covid-19, jour et nuit, 24 heures sur 24.

Tout a commencé le 14 mars dernier, lorsque l'ACS a mis en route son plan d'urgence longue durée pour la première fois de son existence.

Le SPF Santé lui avait en effet demandé la veille d'engager, en plus de son dispositif habituel, une ambulance uniquement dédiée au transport de patients atteints par le covid-19 ou fortement suspectés de l'être. Il s'agissait de missions à haut risque pour nos équipages.

Une convention a été signée pour huit semaines, spécifiant que nous devions être sur place dans les 30 minutes. Deux jours plus tard, les centres d'appel unifiés 112 nous signalaient qu'ils avaient besoin de nous jusqu'à une heure de route à raison de cinq à six missions par 24 heures, avec comme destinations principales le Hainaut et le Namurois, et bien entendu les Brabant Wallon et Flamand.

Nous avons rapidement été dépassés par le manque de matériel de protection, d'où l'intervention de notre Bourgmestre, relayée immédiatement par les autorités communales de Lasne et Rixensart.

Début mai, après 8 semaines de secours à hauts risques, nous en sommes à près de 250 missions covid-19 effectuées.

Entretemps, la convention avec le SPF a été automatiquement reconduite pour huit semaines, suite au déconfinement.

Nous entrons dans notre 51ème année d'existence et sommes fiers d'être devenu le plus important centre de secours sanitaires du pays.

Notre objectif est et restera de continuer à vous secourir dans des délais exceptionnels en vous remerciant ainsi de continuer à nous soutenir.

Arnold Félix
Président Fondateur





GROUPE D'ACHATS SOLIDAIRES

Vous souhaitez rejoindre le GASAP (groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne) de La Hulpe, une riche aventure collective ?

Un GASAP est un groupe de citoyens qui s'associent directement avec un producteur pour acheter de façon régulière et à long terme, et ce en circuit court, de quoi se nourrir en produits de saison de qualité. Actuellement, notre GASAP permet de s'approvisionner en légumes, mais nous espérons très bientôt étendre l'expérience aussi à des fruits, du fromage, etc...

En signant un contrat d'engagement solidaire, chaque membre du GASAP s'engage pour un an auprès du producteur, avant le début de la saison de production. Moyennant quoi, il a droit toutes les deux semaines à un panier de produits frais, issus de l'agriculture paysanne durable, c'est-à-dire une culture biologique ou biodynamique, même si elle n'est pas toujours certifiée.

Plus qu'un panier bio de légumes, un GASAP, c'est de la vente directe, sans intermédiaire, qui permet un lien direct et solidaire avec des fermes locales qui travaillent pour une agriculture « agroécologique », pourvoyeuse d'emplois dans nos régions.



**LE RÉSEAU
DES GASAP**
GROUPES D'ACHAT SOLIDAIRES
DE L'AGRICULTURE PAYSANNE



Si vous êtes intéressé(e),
envoyez un email à
sarah.wagschal@hotmail.com
ou au 0474 99 16 63

COMMENT ÇA MARCHE ?

Toutes les deux semaines, les producteur(rice)s livrent leurs produits sur le lieu de permanence de chaque GASAP et les membres procèdent à la répartition / distribution des paniers.

Comme il s'agit d'un système autogéré, les membres assurent à tour de rôle la permanence, la gestion des horaires, des paiements et des tâches qui permettent au GASAP de fonctionner.

Les paiements se font au moins 3 mois à l'avance, ce qui garantit des revenus réguliers aux membres et leurs permettent de prévoir leurs cultures. Les membres s'engagent pour un an et s'engagent à trouver des remplaçants en cas de départ du GASAP avant la fin de la saison.



FAMILLES D'ACCUEIL YFU



YFU BRUXELLES-WALLONIE
Programmes d'Echanges Interculturels

L'asbl YFU Bruxelles-Wallonie, spécialisée dans les Programmes d'Échanges Interculturels, accueille chaque année une quarantaine d'étudiants des quatre coins du monde.

Ces immersions linguistiques et culturelles permettent à ces étudiants de passer une année scolaire ou un semestre scolaire en Belgique pour découvrir notre culture et améliorer leur français. Pour garantir leur séjour en totale immersion, ils partageront le quotidien d'une famille d'accueil bénévole.

Chaque étudiant mentionne ses propres centres d'intérêt : la musique, la danse, le tennis de table, la gymnastique... Ce qui permet de les confier à la famille qui leur correspond le mieux. Âgés de 15 à 18 ans, certains sont débutants en français, d'autres ont déjà appris notre langue depuis 7 ans.

L'expérience interculturelle est bénéfique tant pour les étudiants que pour les familles d'accueil, qui auront la chance de découvrir une autre culture, de s'ouvrir au monde sans quitter leur maison. La clé d'un accueil réussi n'est pas le schéma familial mais bien la motivation de la famille à s'investir dans cette expérience : toutes les familles sont les bienvenues, jeunes ou moins jeunes, avec ou sans enfants, famille classique ou monoparentale...

Si l'accueil d'un étudiant vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec l'asbl qui recherche des familles d'accueil en permanence pour l'année complète ou pour une période temporaire allant de 3 mois à 10 mois.

Plus d'infos sur le site www.yfu-belgique.be, par téléphone au 04/223.76.68 ou via l'adresse inbound@yfu-belgique.be



YFU BRUXELLES-WALLONIE
Programmes d'Echanges Interculturels

**Ouvrez-vous au monde,
accueillez un étudiant international**

Partant pour **vivre** une expérience **unique**?

ils ont entre 15 et 18 ans et viennent de tous les continents pour un trimestre, un semestre ou une année.

make the world your home

NOUS CONTACTER >

YFU Bruxelles-Wallonie asbl
Tél. 04 223 76 68 | info@yfu-belgique.be | www.yfu-belgique.be
Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles





FAMILLES D'ACCUEIL AFS



Programmes Interculturels ASBL

ACCUEILLEZ UN·E JEUNE ETUDIANT·E AFS PENDANT QUELQUES MOIS ET VIVEZ :



un échange culturel



une ouverture sur le monde



une découverte linguistique

Contactez-nous accueil@afs.org - 02/743.85.43



Programmes Interculturels ASBL

Contactez-nous
accueil@afs.org
02/743.85.43

ACCUEILLEZ UN·E JEUNE ETUDIANT·E AFS PENDANT QUELQUES MOIS ET VIVEZ :



un échange culturel



une ouverture sur le monde



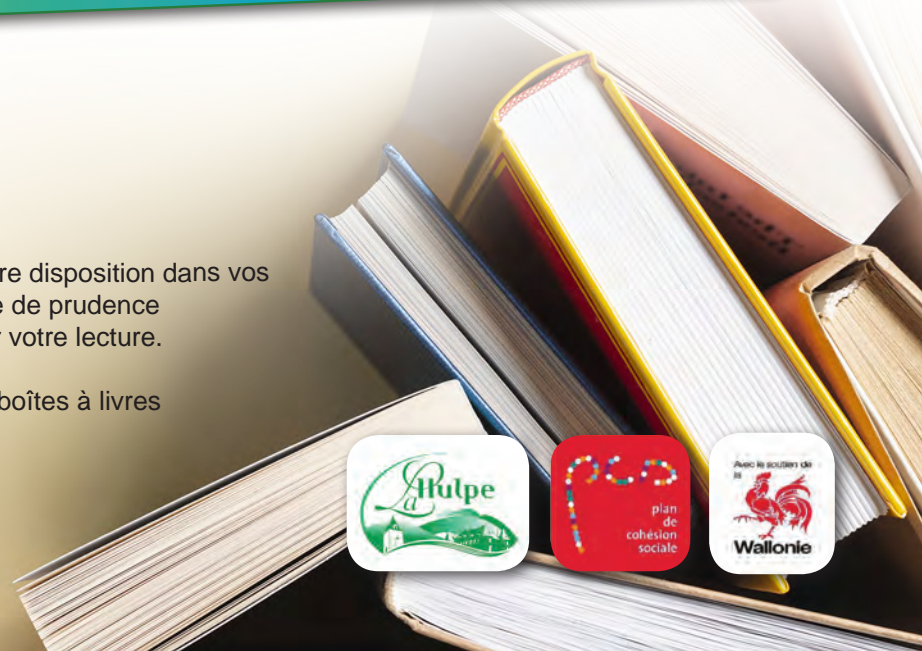
une découverte linguistique



BOÎTES À LIVRES

Les boîtes à livres de La Hulpe restent à votre disposition dans vos quartiers. Nous vous conseillons par mesure de prudence d'isoler le livre pendant 24h avant d'entamer votre lecture.

Retrouvez les différents emplacements des boîtes à livres sur l'application Wallonie en poche.



GUIDE DES BALADES

LA HULPE À PIED ET À VÉLO

Par Fabienne Rens.

La Hulpe est sans conteste une des plus belles communes du Brabant wallon. Ce guide, qui vient de sortir, vous invite à (re)découvrir La Hulpe en proposant 5 promenades de 5 à 11 km et un grand circuit de 24,5 km. À vous de choisir si vous les faites à pied ou à vélo !

Illustré par de nombreuses photos, le guide décrit en détail le chemin à parcourir et il est donc inutile que vous vous encombriez de cartes souvent peu pratiques à manipuler en cours de route. Son petit format vous permet d'ailleurs de le mettre facilement en poche.

Ce guide met également en valeur les La Hulpois célèbres qui ont vécu aux endroits que vous parcourez.



Fabienne Rens

PROMENADE 3

La promenade 3 (11 km) - qui part du parking de la Fondation Folon - traverse le hameau de Gaillemarde où a habité Toots Thielemans, le roi de l'harmonica. Vous longerez le domaine d'Argenteuil pour ensuite pénétrer dans la Forêt de Soignes. Vous passerez à proximité de la clinique du docteur Derscheid et aboutirez, après une bonne marche ou randonnée à vélo en forêt, dans le parc du château de la Hulpe en empruntant la magnifique allée qui relie l'obélisque construit par Ernest-John Solvay au château.

PROMENADE 4

La promenade 4 (4,5 km) est tracée dans les quartiers de la gare et de la Corniche. On y passe devant l'endroit où vivait le célèbre écrivain Camille Lemonnier et où se trouve actuellement l'école d'horticulture. Cette promenade vous permet également de découvrir la villa que Victor Horta a construite pour son épouse sur les hauteurs du lac de Genval.

PROMENADE 5

La promenade 5 (9,5 km) longe, en grande partie, la frontière linguistique qui sépare les communes de la Hulpe et d'Overijse. Ici également ont vécu de grandes personnalités : Emile Vandervelde, un des fondateurs du parti socialiste et les frères Wolfers de la célèbre famille de joailliers. Cette promenade peut être allongée par un tour du lac de Genval (+2,5 km).

PROMENADE 6

Quant à la promenade 6, elle s'adresse aux marcheurs confirmés ou aux cyclistes. Un circuit de 24,5 km vous permet de faire le tour de La Hulpe et d'admirer la beauté et la diversité des paysages de la commune.

PROMENADE 1

À l'occasion de la promenade 1 (6 km) - qui part de l'église Saint-Nicolas et vous fait traverser le centre de la Hulpe pour atteindre le champ des Mottes et les environs du château de la Hulpe - vous découvrez l'écrivain et poète Pierre Broodcoorens, l'ingénieur-électricien Joseph van Malderen qui a travaillé à Paris avec Zénobe Gramme, l'inventeur de la dynamo, et le baron Pierre de Caters, le premier aviateur belge.

PROMENADE 2

La promenade 2 (9,5 km) vous emmène dans la très belle vallée de la Mazerine avant de poursuivre vers la Fondation Folon et le château de la Hulpe. Vous longez le domaine de Jolimont où a habité Jean Jadot qui a dirigé la construction de la ligne ferroviaire Hankow-Pékin, inaugurée par l'impératrice Tzu-Hi en 1905. Il a ensuite supervisé de nombreux projets au Congo. C'est en son honneur qu'une ville congolaise porta son nom : « Jadotville ».



Copyright Olivier Piraux

« La Hulpe à pied et à vélo » s'adresse non seulement aux sportifs mais à tous ceux qui aiment en savoir plus sur le patrimoine de ce beau village !

Editions Le Carré Gomand, 2020, 76 pages.
Disponible au prix de 10 euros sur www.lecarregomand.be ou dans les librairies et commerces indiqués sur ce site.



LA DÉCLARATION ANTICIPÉE RELATIVE À L'EUTHANASIE

NOUVEAUTÉ EN MATIÈRE DE DÉCLARATION ANTICIPÉE D'EUTHANASIE



La loi du 28 mai 2002, relative à l'euthanasie, a été modifiée par la loi du 15 mars 2020. Toute déclaration anticipée d'euthanasie **rédigée à partir du 2 avril 2020** aura automatiquement une **durée illimitée**, au lieu d'une durée limitée à 5 ans jusqu'à présent.

Les déclarations anticipées qui ont pour date de déclaration une **date antérieure au 2 avril 2020** conservent quant à elles une **validité de 5 ans**.

Le déclarant doit lui-même veiller à ce que sa déclaration anticipée soit reconfirmée s'il souhaite qu'elle reste valide. La reconfirmation de la déclaration rédigée à partir du 2 avril 2020 a une durée de validité illimitée.

POUR CEUX QUI S'INTERROGENT

Qu'est-ce qu'une déclaration anticipée relative à l'euthanasie ?

Il s'agit d'une manifestation écrite de la volonté d'une personne qui souhaite qu'un médecin pratique une euthanasie sous les conditions fixées dans la loi, dans l'hypothèse où elle ne pourrait plus manifester sa volonté.

En effet, le médecin doit constater :

- Que la personne est atteinte d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable ;
- Que la personne est inconsciente (donc incapable d'exprimer une demande consciente) ;
- Et que cette situation est irréversible selon l'état actuel de la science.

Il ne s'agit pas d'un droit mais d'une possibilité soumise au respect de conditions strictes. L'enregistrement d'une déclaration anticipée ne signifie donc pas automatiquement que l'euthanasie sera pratiquée.

Les médecins ont accès à la base de données où sont enregistrées les déclarations anticipées relatives à l'euthanasie.

Comment enregistrer une déclaration anticipée ?

L'enregistrement d'une déclaration anticipée relative à l'euthanasie doit se faire sur base d'une déclaration papier disponible auprès de votre administration communale, sur le site www.euthanasiedeclaration.be, ou encore sur demande auprès du SPF santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement.

Une fois le formulaire complété, il suffit de le remettre à votre administration communale (Service Population) qui procédera à son enregistrement.



L'APPLICATION « MON DOSSIER »



Depuis 2017, le citoyen peut obtenir de son domicile, sans déplacement à l'administration communale et gratuitement, 10 certificats via l'application « Mon Dossier » (<https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/>)



Les certificats électroniques disponibles via l'application « Mon Dossier » disposent du cachet électronique du registre national ayant la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune. La communication via l'application « Mon Dossier » est également plus rapide, écologique et sécurisée. Les certificats obtenus via « Mon Dossier » peuvent être transmis par e-mail.

Il est désormais aussi possible pour le citoyen d'accéder à l'aide de sa carte d'identité à ses actes d'état civil via « Mon Dossier », au même titre que les certificats de population. Les actes d'état civil accessibles via « Mon Dossier » sont ceux créés à partir du 31/03/19, date de lancement de la Banque des actes de l'état civil (BAEC).



ESPACE TOOTS

L'Espace Toots a ouvert ses portes en 2014 dans la foulée du premier Toots Jazz Festival. Depuis 2015, une belle aventure a démarré au sein même de cet Espace. Nous avons accueilli de nombreux musiciens jazz de la scène belge et internationale. Malgré l'aspect confidentiel du lieu, l'ambiance, la bienveillance et le succès ont toujours été au rendez-vous. Jean-Pol Schroeder, quant à lui, nous a initié avec beaucoup d'humour à l'histoire du jazz. Nous avons pu découvrir des documents inédits, des témoignages rares, et profiter de sa connaissance légendaire en jazz. Valentine et Juliette, nos talents la hulpois, ont pu se produire et nous présenter leurs nouvelles compositions.

Mais voilà, il y a un avant et un après. Il faut rebondir, réinventer le lieu, être créatif. Il fait calme, les oiseaux chantent, les vélos circulent rue des Combattants, et nous, nous réfléchissons à l'avenir, nous préparons les permanences, nous concoctons de nouvelles vidéos... Ne vous inquiétez pas : nous rouvrirons le plus vite possible... À très bientôt... En n'oubliant pas nos musiciens, à qui nous pensons, comme à tous les acteurs de cette crise.

Jacqueline Van Geffel
Les Amis de l'Espace Toots
j.vangeffel@gmx.fr



PHOTO : PHILIPPE VANDERLINDE



> SAVIEZ-VOUS TOOTS ?

Quelques citations de grands musiciens :

« Ne sous-estimez pas non plus son jeu à la guitare »
Pat Metheny

« Ce que Toots a développé à la guitare sur le plan des harmonies est exceptionnel »
Philip Catherine

« La carrière de Toots est absolument époustouflante. De nombreux musiciens de jazz qui vivent aussi longtemps n'ont cessé de s'améliorer, ils comprennent de mieux en mieux et continuent à évoluer. Toots fait partie des musiciens qui inspirent »
Paul Simon

« Toots a réalisé une synthèse de la tradition afro-américaine et européenne »
Michel Herr

« Toots était déjà un précurseur avant d'être aussi connu »
Frank Vaganée – Brussels Jazz Orchestra BJO

« Son harmonica semble directement relié à son cœur »
Eliane Elias

Des témoignages comme ceux-ci, il en existe des centaines, tous plus élogieux les uns que les autres et venant toujours de grands artistes que Toots a touchés au plus profond d'eux-mêmes avec sa musique venant d'ailleurs...



CULTURE

L'ANNIVERSAIRE DE SAINT NICOLAS

En cette année 2020, la Poste du Vatican a émis un timbre qui intéresse La Hulpe ! Il commémore en effet le 1750^e anniversaire de la naissance de Nicolas de Myre, ou Nicolas de Bari, communément connu sous le nom de « saint Nicolas », né à Patara en Lycie (actuelle Turquie) vers 270 et mort à Myre (dont il fut l'évêque) en 345.

Son culte est attesté depuis le VI^e siècle en Orient et se répand en Occident depuis l'Italie à partir du XI^e siècle. Canonisé, il a été proclamé protecteur de nombreuses nations et de nombreux corps de métiers ; c'est un personnage populaire de l'hagiographie chrétienne et l'un des saints les plus vénérés de l'église orthodoxe.



Notre église du début du XIII^e s. est consacrée à St Nicolas dès cette époque – sans doute parce que érigée sur un carrefour important pour les marchands, dont St Nicolas était le saint patron. Le site se situe en effet au carrefour entre le Grand Chemin de Nivelles à Louvain (ancienne dénomination de la rue des Combattants) et la chaussée de Bruxelles, le long de laquelle les Ducs de Brabant ont érigé un de leurs relais de chasse en Forêt de Soignes. À côté de l'église avait été installée une mare d'eau permettant d'abreuver le bétail passant par là.

Le sceau communal de La Hulpe figure un écu à 3 croissants d'argent auquel est accosté un St Nicolas qui bénit 3 enfants dans un cuvier. Ce sceau est utilisé par les échevins de La Hulpe depuis ...1496 !

Le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, est fêté traditionnellement dans plusieurs pays européens du Nord et de l'Est de l'Europe (notamment la Belgique, le Luxembourg, le Nord-Est de la France (surtout en Lorraine et en Alsace), les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse) « où il distribue des cadeaux à tous les enfants sages ». À La Hulpe, depuis 1990, le Grand Saint descend du ciel pour rendre visite aux enfants du Village qui l'accompagnent en cortège jusqu'à la salle des fêtes en passant devant l'église St Nicolas !



LE COIN DE L'HISTOIRE

CHARLEMAGNE EST-IL NOTRE ANCÊTRE ?



Jusqu'il y a peu de temps, on pouvait encore se poser la question. Mais maintenant, nous avons la chance de disposer de généalogies bien plus complètes que par le passé. Dans le cas d'une personne dont la généalogie est bien connue, nous arrivons à **un demi-million de liens avec Charlemagne**.

Or, selon les calculs, le nombre d'ancêtres encore à identifier dans cette généalogie est au moins 35 000 fois plus élevé. En ajoutant le fait que Charlemagne apparaît dans plusieurs générations, le nombre de fois qu'on remonte jusqu'à lui est de l'ordre de 23 milliards.

Il est donc évident que Charlemagne est notre ancêtre à tous les européens de l'ouest, des milliards de fois.

Comment cela est-il possible ? Ces chiffres énormes proviennent de la croissance exponentielle du nombre d'ancêtres. Ayant deux fois plus d'ancêtres à chaque génération, nous avons plus de 1000 ancêtres après 10 générations, c'est-à-dire après environ 300 ans. Après 20 générations, nous en avons 1000 fois plus, soit 1 million d'ancêtres. Après 30 générations, 1000 fois plus, 1 milliard d'ancêtres, etc.

Depuis l'époque de Charlemagne, vers l'an 800, il s'est écoulé 1200 ans pour un enfant né vers l'an 2000. Ce laps de temps est quatre fois 300 ans, donc quatre fois 10 générations, soit quatre fois une multiplication par plus de 1000 du nombre d'ancêtres dans l'arbre généalogique, autrement dit **1100 milliards de cases**. Ce n'est qu'un ordre de grandeur, un calcul plus précis est disponible auprès de l'auteur.

René Lorent du Cercle d'Histoire et de Généalogie de La Hulpe



CADRE DE VIE

BRÛLER SES DÉCHETS EN PLEIN AIR



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE

**BRÛLER SES DÉCHETS EN PLEIN AIR...
STRICTEMENT INTERDIT !**



Pourquoi est-ce interdit et punissable d'une lourde amende administrative ?

Tout d'abord car les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers au même titre que les papiers cartons, les PMC... L'incinération de déchets ménagers dans son jardin ou sur sa terrasse est interdite par le règlement général de police administrative.

Ensuite, trop peu de personnes savent que la combustion de ces déchets est très **néfaste pour la santé et l'environnement** : elle libère dans l'air des **substances toxiques** telles que des particules fines, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques polycycliques, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils ou encore des dioxines. Et cette pollution est augmentée si les déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique, le bois traité, etc. (ce qui arrive malheureusement parfois). Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

D'autres solutions existent comme le compostage à domicile, l'apport volontaire au recyparc ou la collecte en porte-à-porte organisée chaque lundi d'avril à novembre sur le territoire communal de La Hulpe.

**MON VOISIN BRÛLE SES DÉCHETS
DANS SON JARDIN, QUE FAIRE ?**

Appeler la police au **02/651.11.11**
en temps réel ou le service des agents
constatateurs de la Comamune
au **02/634.30.90** (de 8h à 16h30).

Madame Véronique Gontier, agent constatateur communal, 02/634.30.90 - veronique.gontier@lahulpe

CUVE À MAZOUT

Pas de nouvelles règles pour les réservoirs à mazout utilisés à des fins de chauffage. En séance du 23 avril 2020, le Gouvernement wallon a abrogé l'AGW du 18 juillet 2019 relatif aux dépôts de mazout de chauffage de 500 à 24.999 litres, devant entrer en vigueur le 13 mai 2020.

Il en ressort que les dépôts de mazout de chauffage de 3.000 à 24.999 litres restent classés (classe 3) et doivent jusqu'à nouvel ordre faire l'objet d'une déclaration environnementale régulière en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Ils doivent également respecter les conditions intégrales figurant dans l'AGW du 17 juillet 2003 et être contrôlés périodiquement. La procédure détaillée d'introduction de ce type de demande est accessible sur le site internet de la commune : www.lahulpe.be – onglet cadre de vie – environnement – déclarations et autorisations.



Madame Véronique Gontier, agent constatateur communal, 02/634.30.90 - veronique.gontier@lahulpe

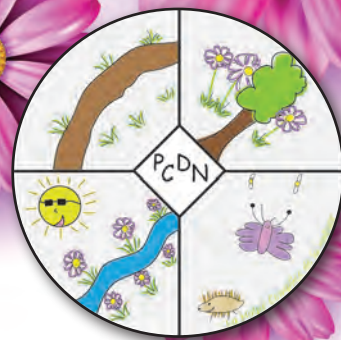


CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Comme chaque année, la Commune de la Hulpe participe au concours provincial « villes et villages fleuris » pour embellir les façades des bâtiments communaux, leurs abords et les voies d'accès au point central du fleurissement qu'est la Maison Communale et la placette qui la borde.

Le cadre de vie, la propreté, l'embellissement des lieux sont au centre de nos préoccupations. L'objectif est de donner au végétal sa dimension esthétique, mais aussi naturelle et environnementale.

La Commune fait le pari de la gestion différenciée des espaces verts, une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, et sans utilisation de pesticides. La Commune est zéro phyto depuis 2015. L'unique cimetière de la Commune a obtenu le label de cimetière nature.



Cette année, nous lançons un appel aux citoyens pour nous accompagner dans cette démarche en fleurissant les devantures, les balcons, les fenêtres extérieures de manière durable et ainsi participer au fleurissement de la Commune.

N'hésitez pas à vous inscrire pour le 15 juillet 2020 au plus tard auprès de Madame Véronique Gontier, éco-conseillère au veronique.gontier@lahulpe.

Un prix sera remis aux 3 plus beaux fleurissements lors de la journée de l'arbre 2020, le samedi 28 novembre 2020.

Règlement du concours disponible sur demande et sur le site internet de la Commune.

Soutenue par le Plan Communal de Développement de la Nature, une formation à ce type de fleurissement sera proposée aux citoyens/candidats dans le second semestre. Plus d'informations sous peu et sur notre site internet.

ENQUÊTE PUBLIQUE

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**
(Publication Ve 15/09)

Le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures a élaboré un projet de « Plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire en Wallonie ». Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit ferroviaire et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit ferroviaire du réseau régional de plus de 30 000 passages par an, établies selon la Directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement (2002/49/CE).

Ce plan ne concerne pas la totalité du territoire wallon, mais uniquement 101 communes parcourues par le réseau ferroviaire régional de plus de 30 000 passages par an.

Le Code wallon de l'environnement impose la réalisation d'une enquête publique. Celle-ci se déroulera entre le 25/05/2020 et le 08/07/2020.

Les documents soumis à enquête publique sont :

- le projet de « Plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire en Wallonie ».

Toute personne peut consulter ces documents :

- sur le site internet de la Wallonie : <https://www.wallonie.be>
- sur le portail environnement de la Wallonie : <http://environnement.wallonie.be>
- dans chacune des communes concernées par le plan qui informeront la population des dispositions mises en œuvre pour leur permettre d'y accéder.

L'autorité compétente est la Direction des études environnementales et paysagères du Département Expertises Hydraulique et Environnement du SPW Mobilité et Infrastructures dont l'adresse figure ci-dessous.

Les avis et observations peuvent être adressés :

- Par **réponse manuscrite** sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus, le questionnaire rempli devant être réceptionné au plus tard à la date de clôture de l'enquête, soit par l'Administration communale, soit par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante
Courriel : environnement.paysage.infrastructures@spw.wallonie.be
Courrier : SPW Mobilité – Département Expertises Hydraulique et Environnement – Direction des études environnementales et paysagères – Boulevard du Nord 8 – 5000 NAMUR.
- Au Collège communal, att. du service cadre de vie, 59 rue des Combattants à 1310 La Hulpe, veronique.gontier@lahulpe.be.

Ceux-ci devront être réceptionnés par le SPW Mobilité et Infrastructures ou l'Administration communale avant la date et l'heure de clôture de l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête publique, le Service public de Wallonie étudiera les réponses reçues et les intégrera au plan d'actions de lutte contre le bruit ferroviaire qui sera ensuite soumis au Gouvernement wallon pour adoption.



PROJETS NATURE PCDN 2020

En 2020, le Collège communal de La Hulpe a décidé de lancer un appel à projet nature à destination des associations, des groupes locaux, des écoles et du CPAS.

Les projets sélectionnés vont recevoir un soutien financier de la Commune via un subside du PCDN.

La Commune propose non seulement un subside, mais aussi du matériel, la possibilité de bénéficier de synergies au sein du réseau des bénévoles, l'accompagnement du coordinateur local et de l'agent Fondation Rurale de Wallonie.

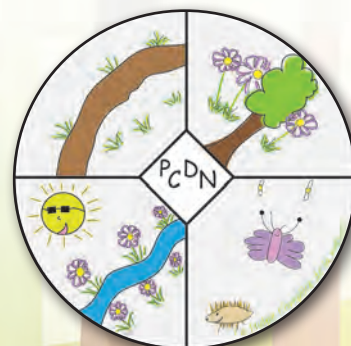
Plusieurs associations et écoles ont répondu à l'appel à projets.
Voici les projets sélectionnés par le Collège communal pour 2020 :

DES CIGOGNES À LA HULPE

Porteur du projet : La Hulpe Nature.

Accueillir des cigognes dans la réserve du Bois des Dames, installation d'un mât artificiel. La Cigogne blanche est un oiseau rare et protégé. Lors des migrations, il est devenu commun d'en observer en vol au-dessus de la commune ou posées dans les prairies. Cet oiseau niche dans de grands nids haut placés. Il occupe facilement des nids artificiels placés sur des pylônes. La région de La Hulpe est susceptible d'accueillir un couple ou deux de Cigognes qui trouveront de la nourriture dans la région : dans les prairies, parcs, et autres milieux naturels.

Localisation : Réserve naturelle du Bois des Dames.



LA HULPE, VILLAGE AUX HIRONDELLES

Porteur du projet : La Hulpe Nature.

Continuation et renforcement de l'offre de nichoirs pour hirondelles de fenêtre (Delichon urbicum) par le placement de nouveaux nichoirs et de bacs à boue leur permettant de construire elles-mêmes leurs nids sur base d'amorces de nids placés dans le cadre de l'opération, en plus des nichoirs préfabriqués.

Localisation : Pose de nichoirs à la cure, à l'école horticole, aux Colibris, à la maison communale.



ACCUEIL DES OISEAUX ET DES INSECTES À L'ÉCOLE NOTRE DAME

Porteur du projet : l'école Notre Dame.

L'école souhaite avoir des infrastructures permettant d'accueillir les oiseaux et les insectes. Pour ce faire, l'école proposera aux enfants de construire des nichoirs pour les oiseaux et des hôtels à insectes. Ils disposeront alors les nichoirs et hôtels à différents endroits dans l'école. Ensuite, il sera proposé aux enfants des moments d'observation des oiseaux y nichant et des insectes présents dans les hôtels. L'école a pour objectif d'installer une dizaine de nichoirs et trois hôtels à insectes.

Localisation : École Notre Dames.

PLACEMENT DE PANNEAU INFORMATIF SUR LE CASTOR

Porteur du projet : La Hulpe Environnement.

Localisation : lieu-dit « le Pont Cassé » à l'arrière du centre sportif.



FORMATION À LA VÉGÉTALISATION URBAINE

Porteur du projet : La Hulpe Environnement.

L'idée est de motiver les citoyens qui souhaitent participer au projet à fleurir leur quartier et cultiver un coin de nature côté rue. C'est tellement plus convivial et productif quand on s'y met à plusieurs ! Il ne faut pas de compétence particulière, chacun peut contribuer à ramener un peu de verdure du côté rue. Appuis de fenêtre, terrasses et balcons peuvent facilement accueillir des pots ou des jardinières : campanules, anémones, géraniums, oeillets, primevères, lavandes...

La priorité est donnée aux espèces indigènes, mellifères et sauvages, particulièrement appréciées par les oiseaux, les chauves-souris, les abeilles, les papillons et les petits animaux. Une formation est proposée aux particuliers désireux de se lancer dans une dynamique collective et/ou individuelle de végétalisation de l'espace public. Lors de la séance, le citoyen découvre les bases de la végétalisation urbaine, les techniques et les aménagements possibles en rue et/ou sur un balcon ainsi que les trucs et astuces auxquels il faut penser pour concrétiser et réussir votre projet.

GESTION DE LA ZONE HUMIDE DU LIEU-DIT PONT CASSÉ

Porteur du projet :
le Contrat de Rivière Argentine - CRA.

L'objectif du projet est de préserver les zones humides et de veiller à leur équilibre écologique, de créer un lieu de promenade agréable, d'associer les riverains à l'action, afin de les sensibiliser à l'aspect écologique et aux enjeux de « propreté et respect de la nature ». Une remise en état du sentier est associée au projet.

LA COMMUNE, DANS LE CADRE DE SON PCDN, PRÉSENTE QUANT À ELLE DEUX PROJETS :

1. La plantation d'un km d'arbres et de haies sur le territoire communal.
2. L'organisation d'une semaine de l'abeille, à destination des enfants et du grand public.



PROJETS ZÉRO DÉCHET, ZÉRO PLASTIQUE 2020

NATURELLEMENT SANS PLASTIQUE À LA HULPE

Le Conseil communal a signé en 2019 une « motion zéro plastique », pour tendre vers un usage limité de plastiques à usage unique dans l'administration.

EN QUOI CONSISTE CETTE MOTION ?

Cette démarche est totalement en phase avec le Zéro Déchet de la Commune de La Hulpe puisqu'elle vise des actions concrètes telles que :

1. L'interdiction du recours au plastique à usage unique au sein de l'administration communale (gobelets, pailles, couverts, etc.)
2. L'insertion dans les cahiers des charges de critères spécifiques d'attribution visant à limiter l'utilisation du plastique.



Nous vous rappelons que la Commune octroie une prime à l'achat d'un fût à compost et de langes lavables.
La prime communale est fixée à 50% du prix du matériel.
Infos & conditions auprès de veronique.gontier@lahulpe.be.

SOUTENIR LES COMMERCE LOCAUX :

campagne de sensibilisation, zéro déchet/zéro plastique, distribution de sacs pour courses en jute.

REPAIR CAFÉ, MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL DE COUTURE

Campagne de sensibilisation du personnel.

Pour ce faire, différentes actions sont lancées en 2020
au sein des services de l'administration sur le thème
MOINS DE DECHETS, MOINS DE PLASTIQUES

1 Réduire plastiques et déchets dans les achats de fournitures de bureau : favoriser la récupération, sensibiliser les partenaires, procéder à des achats durables pour l'administration (recharges, matériel en bois, en carton, post-it réutilisables...)

2 Réduire plastiques et déchets dans les achats de produits d'entretien : supprimer les petites capsules de lait, acheter le café en vrac et du commerce équitable, supprimer les biscuits emballés séparément, choisir des produits de nettoyage écologiques et en grands contenants, ne plus utiliser de vaisselle jetable, privilégier les gobelets réutilisables de la commune lors des festivités et locations de salle.

3 Renforcer la collecte sélective des déchets organiques via un envoi toutes-boîtes à tous les citoyens d'une brochure d'information et de sensibilisation avec 2 sacs gratuits.

4 Distribuer des gourdes pour les stages sportifs du centre sportif, au personnel communal, aux écoles.

5 Organiser des fancy-fairs moins de déchets et des stands de sensibilisation.

6 Diminution des déchets de la braderie : utilisation de gobelets réutilisables, pas de vaisselle jetable, et mise à disposition de poubelles de tri.

7 Planifier des animations moins de déchets et moins de plastiques avec nos aînés.

8 Soutenir la dynamique des guides composteurs : actions de sensibilisation et stand d'information lors de la journée de l'arbre, concours avec à la clé un mini fût à compost de cuisine.





ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIÈRE ARGENTINE



UN NOUVEAU POISSON DANS L'ARGENTINE !

Ce n'est pas tous les jours, ni même chaque décennie, que le Contrat de Rivière peut annoncer une nouvelle pareille : un nouveau poisson, le barbeau commun (*Barbus barbus*), a été observé dans l'Argentine.

C'est une première pour l'Argentine mais également pour le sous-bassin Dyle-Gette. Ce poisson vient probablement d'un étang en amont, mais jusqu'ici, cette espèce n'avait jamais fait partie de l'inventaire des espèces présentes ou introduites dans les étangs.

Dans l'Argentine, le barbeau est le bienvenu parmi les espèces déjà présentes : brochet, carpe, truite fario, gardon, grémille, anguille, brème commune, perche, rotengle, épinoche. Il s'agit d'une espèce indigène qui pourrait bien vivre dans notre rivière si nous continuons à prendre soin de la qualité de l'eau.

C'est avec plaisir que notre petit groupe accueille des nouveaux volontaires pour contribuer à la réussite des objectifs du Contrat de Rivière Argentine : la dépollution de l'Argentine et affluents, l'amélioration de la qualité de l'eau de surface, l'assainissement des étangs de la vallée, la protection et la gestion des zones humides.

Pour connaître les dates de nos prochaines activités :
matinée de gestion au Pont Cassé, entretien du site du Marais Delhaize...
Rendez-vous sur notre site web www.crargentine.be

Hugo Moreau, président.



Plus d'informations et documentation : www.crargentine.be



NATAGORA

À LA DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE NYSDAM

un joyau naturel tout près de chez vous.

Les 45 hectares du domaine de Nysdam situés en rive droite de la rivière « Argentine » représentent un site d'intérêt majeur pour le Brabant wallon.

Ce site est un domaine privé et a été agréé par la Région wallonne comme réserve naturelle en 2004. Cette réserve naturelle est gérée par l'association NATAGORA et fait partie de ce vaste réseau écologique européen dénommé Natura 2000.

La richesse de ce milieu tient à son étonnante mosaïque de milieux composés de bois (lambeau de la forêt de Soignes située juste à côté), de milieux ouverts (prairies, verger), de zones humides (roselières et étangs) et d'un habitat très rare récemment reconstitué qu'est la lande à bruyères sur sable. Cette diversité de milieux fait de ce site un observatoire remarquable de la biodiversité en Brabant Wallon.

Ces milieux accueillent des espèces pour le moins insolites et rares telles que le grèbe castagneux très exigeant quant à la qualité des eaux, le râle d'eau, l'autour des palombes, diverses sortes de pics, aigrette, martin pêcheur, castor, libellules et chevreuil.



© Stephan Peten DMV

Le site est aussi riche par son histoire. Déjà occupé au 14^{ième} siècle comme domaine de chasse par Jean Brant (bâtard du Duc de Brabant), il fut ensuite repris par les chanoines de Groenendael qui ont aménagé les étangs piscicoles que nous voyons encore aujourd'hui. Ensuite, différents propriétaires ont occupé le domaine. Un château fut construit par la famille de Meeus en 1870. Ce château et le domaine furent occupés jusqu'en 1961, date de la mort de la veuve du baron Pierre de Caters (célèbre aviateur belge) qui fut le dernier occupant. Pendant plus de 20 ans, le domaine resta à l'abandon, ce qui explique son intérêt au niveau biodiversité. Le site fut ensuite racheté en 1989 par un promoteur immobilier privé qui y fit construire l'actuel centre d'entreprises NYSDAM à la place de l'ancien château devenu insalubre et rasé en 1997. L'ambition du projet immobilier a été revue à la baisse grâce à l'adoption d'un plan particulier d'aménagement dérogatoire qui a permis de protéger les zones humides et alentours comme patrimoine exceptionnel de Wallonie et classés aujourd'hui en réserve naturelle agréée.



© J. Taymans

Cette incroyable diversité n'est possible que grâce au maintien de la quiétude du site. C'est pourquoi le domaine est volontairement fermé au public, sauf sur demande spécifique au conservateur de la réserve pour des visites guidées en nombre limité. Des activités de gestion, notamment via l'organisation de team-building avec des entreprises, sont aussi organisées plusieurs fois par an pour entretenir la réserve. Car oui, une réserve, même naturelle, a besoin d'être gérée. Cette gestion permet notamment le maintien des milieux ouverts qui sinon se refermeraient pour redevenir une forêt. Mais il n'y pas que les humains qui interviennent dans la réserve, une convention avec un agriculteur a permis de bénéficier d'animaux qui pâturent en faible nombre afin d'entretenir ces prairies.



© J. Taymans

Tout récemment, un nouveau conservateur habitant La Hulpe et œuvrant comme bénévole pour Natagora a repris en main la réserve. N'hésitez pas à le contacter pour toute demande spécifique ou pour vous inscrire aux activités de gestion organisées deux fois par an Étienne Aulotte : - etienne.aulotte@skynet.be - 0479/28.30.22.



Vous pouvez également prendre contact avec Renaud Delfosse, coordinateur de la locale de NATAGORA à La Hulpe : renaud.delfosse@skynet.be - 0477/39.58.58.

Ou bien encore visiter le site de NATAGORA à l'adresse suivante : www.natagora.be



SAUVONS NOS HÉRISSENS

SAUVONS NOS HÉRISSENS

Arrêtons nos tondeuses-robots de jardin pendant la nuit

Le hérisson est une espèce qui connaît déjà une grande diminution de ses effectifs due aux accidents routiers et aux pesticides utilisés dans les jardins.

Mais une nouvelle menace pèse sur ce petit mammifère.

Animal nocturne, le hérisson se déplace la nuit pour, entre autres, se nourrir. Les tondeuses-robots de jardin sont silencieuses et les hérissons ne les entendent donc pas approcher. Ils ont beau se mettre en boule pour se protéger, ce système de défense ne fonctionne pas face à ces machines. Depuis quelques semaines, les centres Creaves accueillent nombre de ces petits mammifères, blessés au nez et aux pattes par des tondeuses robots de jardin qui fonctionnent pendant la nuit ou à l'aube. Certaines blessures mènent à la mort du hérisson.

Si vous trouvez un hérisson blessé ou un autre animal sauvage qui nécessite des soins, le centre Creaves le plus proche est

BIRDS BAY,
Allée du Bois des Rêves, 1
1340 Ottignies - Louvain-la-Neuve
0495/31 14 21 0498/50 14 21
info.birdsbay@gmail.com



Voici quelques petites choses à faire pour les protéger :

- Robot ou pas, il est préférable de tondre entre 10 et 17 heures.
- Toujours bien inspecter son jardin avant de démarrer la tondeuse.

PLAN MAYA

Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes. À côté de l'abeille domestique bien connue, ce ne sont pas moins de 350 espèces d'abeilles sauvages et bourdons qui butinent les fleurs en Wallonie.

Malheureusement, les populations de ces insectes ont subi une régression inquiétante ces dernières années. Une des principales causes de ce déclin est la diminution des ressources alimentaires disponibles. Les abeilles ont besoin de pollen en quantité, en diversité et en qualité pour survivre.

La seule réponse que nous pouvons apporter à ce problème est de reconstituer dans nos paysages des espaces riches en plantes mellifères et dénués autant que possible de pesticides.

La Commune de La Hulpe a le label Maya depuis de nombreuses années et s'emploie à le maintenir dans le cadre de son plan communal de développement de la nature et diverses actions en faveur de la biodiversité: plantations d'arbres et de haies mellifères et semis de prairies fleuries.



Plan Maya

” Un bon plan pour

protéger nos abeilles ”

Ce printemps, 30 ares de prairies fleuries seront semées dans la parc communal du Bois des Dames.

Les pâturages multicolores appartiennent au paysage rural traditionnel. Colorées et fleuries, animées par le vol des papillons, les prairies qui égayaient autrefois nos campagnes suscitent toujours ravissement et admiration. En préserver près de chez soi offre un oasis de vie pour la faune et la flore locales.

La richesse des prairies fleuries est exceptionnelle. On compte de nombreuses espèces de plantes différentes selon la nature du sol. Ces fleurs variées et abondantes sont irrésistibles pour une foule d'insectes qui, à leur tour, attirent lézards, oiseaux et micromammifères insectivores. Face à nos gazons composés de quelques graminées, la prairie fleurie sort grande championne de la biodiversité. Le gazon est résistant au piétinement, il se justifie là où jouent les enfants et où se prélassent les adultes.

N'hésitez pas à contacter Madame Véronique Gontier, éco-conseillère au 02/634.30.90, veronique.gontier@lahulpe.



DRINKS & FOOD



OUVERT ET À VOTRE SERVICE

Rue des Combattants, 46
1310 La Hulpe
02/851.70.63

Like us on facebook :

www.facebook.com/doks.bar/

Bienvenue aux Terres D'ici !

RESTAURANT : PLATS SAVOUREUX À EMPORTER

Les saveurs des Terres d'ici directement dans vos assiettes grâce à notre service de plats à emporter. Rendez-vous toutes les semaines sur notre site pour découvrir les nouvelles créations de notre chef. Le meilleur du potager vous sera servi dans des plats savoureux, originaux et surprenants.



PÉPINIÈRE : OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI DE 10H À 17H30

L'équipe est de retour pour vous accompagner dans la configuration de votre jardin, vous conseiller dans le choix des plantes & arbustes, comment les planter, les tailler et comment prendre soin de la nature qui nous entoure.

Décorez votre jardin avec les annuelles, planter vos premiers légumes & admirez les fleurs de printemps.



WWW.LESTERRESDICI.FARM

Art of Nails
Rue des Combattants II,
1310 La Hulpe
0473/51.40.15
Uniquement sur RDV



-10%
sur votre soin
à la remise de ce bon



TUY MASSAGES VÉRITABLES MASSAGES THAÏLANDAIS



Une nouvelle vie commence...
Il est temps de repenser
à se faire plaisir.

0494901880



Place Alphonse Favresse 58 - 1310 La Hulpe



SPORTS

CENTRE SPORTIF SOLVAY ET SON EXTENSION



STAGES MULTI ACTIVITÉS DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ, À LA PLAINE DES SPORTS

Le 1er juillet signifie la fin de l'année scolaire et le début de la période des stages d'été. Cette année, le centre sportif Solvay de La Hulpe organise pour la première fois « les stages de la plaine des sports ».

Etant donné que nous bénéficierons de toutes nouvelles infrastructures, nous pouvons maintenant proposer une multitude d'activités variées pour les enfants de 3 à 14 ans, réparties sur l'ensemble de la plaine des sports.

Notre adage : « un esprit sain dans un corps sain !!! »
C'est pourquoi la plupart de nos stages allieront des activités sportives combinées à d'autres activités « culturelles ».
Comme nous sommes un service communal, nous travaillerons en étroite collaboration avec les clubs sportifs locaux et pouvons vous proposer des tarifs démocratiques, dès 75€ la semaine.
Découvrez l'ensemble de nos stages sur le site internet www.sportslahulpe.be.

Nous veillerons, bien entendu, à respecter toutes les recommandations du Conseil National de Sécurité pour éviter la propagation du Covid19.



7ÈME PARTIE
**MISE EN ROUTE
DE NOS NOUVELLES
INSTALLATIONS
SPORTIVES**

7ÈME PARTIE : MISE EN ROUTE DE NOS NOUVELLES INSTALLATIONS SPORTIVES

Comme vous le savez, le secteur sportif a fortement été impacté pas les mesures prises pour éviter la propagation du coronavirus. À l'heure où je vous écris ces lignes, nous ne connaissons pas encore les dates de réouvertures des salles de sport, de fitness et des bassins de natation.

Concernant le chantier d'extension du centre sportif, celui-ci a pris du retard car il a dû être mis pratiquement à l'arrêt durant 2 mois.

Comme il est toujours bon de rester optimiste et de voir le positif là où il est... heureusement, le bassin de natation n'a pas été rempli d'eau avant le confinement. Nous n'avons donc pas eu de charges énergétiques propres au bassin durant cette longue période.

Même si le centre sportif n'a pas été accessible depuis le 15 mars dernier, l'équipe des sports de La Hulpe a continué à travailler en vue de l'ouverture des infrastructures. Vous pouvez dès à présent consulter notre site internet et y découvrir nos différentes formules. Les inscriptions se font directement en ligne sur notre site internet www.sportslahulpe.be ou via l'application sportslahulpe téléchargeable sur l'App store. En cas de difficulté, nous assurons une permanence à l'accueil du centre sportif (53 rue Général de Gaulle ; 02/633.33.30).

Nous sommes également heureux de vous présenter notre nouvelle mascotte et logo du centre sportif. Nous espérons que notre petit « Alex le castor » vous accompagnera lors de vos activités de sports, santé et bien-être à la plaine des sports de La Hulpe.



**LES INSCRIPTIONS
AUX STAGES SONT
ÉGALEMENT DISPONIBLES
EN LIGNE**

ROYAL LA HULPE SPORTING CLUB



ROYAL LA HULPE S.C.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE FOOT

SUPER ! Les entrainements ont repris depuis le 25 mai et sont ouverts GRATUITEMENT à tous les garçons et filles à partir de 5 ans, affiliés ou non, et ce jusqu'au 30 juin.

Tout en respectant les règles de sécurité, l'ambiance est détendue et basée sur l'amusement.

Venez essayer le FUN FOOT avec votre enfant, consultez les horaires et annoncez votre présence sur www.rlhsc.be ou envoyez un message à secretariatrlhsc@gmail.com



**NOTRE ÉQUIPE FANION
EST CHAMPIONNE 2019/2020 !**



LES STAGES D'ÉTÉ

(Autorisés et organisés selon les règles émises par les autorités et en toute sécurité)

100% FUN – 100% FOOT
pour garçons et filles de 5 à 15 ans

Inscrivez vos enfants dès maintenant sur www.rlhsc.be

Semaine 1 : du 1 au 3 juillet
Semaine 2 : du 6 au 10 juillet
Semaine 3 : du 13 au 17 juillet
Semaine 4 : du 17 au 21 août
Semaine 5 : du 24 au 28 août

INFOS : Pierre-Paul VERSTAPPEN
secretariatrlhsc@gmail.com - 0498 126 467





SOCIAL ET SANTÉ

CPAS DE LA HULPE

LE TAXI CITOYEN, UN SERVICE DE PROXIMITÉ !



Le Taxi citoyen est un service de transport géré par le CPAS de La Hulpe grâce à la mise à disposition par la Commune de La Hulpe d'un véhicule et d'un chauffeur. Par son prix raisonnable, il s'inscrit dans une démarche d'aide aux citoyens La Hulpois pour lesquels la mobilité est problématique.

David CAUWERTS, notre chauffeur, met le compteur en marche chaque matin : « C'est un service très bénéfique aux utilisateurs. Les demandes sont variées et chaque jour est différent ! ». Il avoue se sentir utile et n'a pas le sentiment d'être qu'un simple chauffeur : « Les usagers sont reconnaissants et me valorisent beaucoup ! ». Mais ce n'est pas toujours facile ! Je dois rester attentif et concentré, avoir une bonne conduite, parler à la personne que je transporte, tout en pensant déjà au trajet suivant ! ».

QUELQUES TÉMOIGNAGES



« J'ai pris connaissance de ce service via la brochure « La Hulpe à la Loupe ». Je suis une cliente régulière car je prends le taxi depuis 2014 ! C'est plus confortable que le bus ou le train : le taxi est ponctuel et moins fatigant. Et les tarifs sont vraiment intéressants ! Cela me permet aussi de voir du monde et de discuter avec le chauffeur. »

Mme C.Y., retraitée

« Je fais appel au Taxi citoyen depuis plus de 5 ans et plusieurs fois par mois. Je ne conduis pas et mon mari travaille à temps plein... Je ne veux pas dépendre de mon entourage pour mes déplacements ! Le service est très pratique et m'aide lorsque je dois me rendre à la clinique ou chez le kiné. J'en suis ravie : le chauffeur est sympathique, disponible et à l'écoute. »

Mme A.M., 48 ans



« J'ai entendu parler du Taxi citoyen lors d'un contact avec le CPAS. Cela fait des années que je dispose du service : j'ai toujours voulu me débrouiller pour garder mon indépendance ! Avant, je le prenais tous les jours pour rendre visite à mon mari en clinique. Aujourd'hui, le taxi m'est indispensable : je vais chez le médecin, le coiffeur, à la banque et même parfois au marché quand le taxi est libre. »

Mme L.T., 81 ans, veuve



QUI PEUT FAIRE APPEL AU TAXI CITOYEN ?

Toute personne habitant la commune de La Hulpe rencontrant des difficultés réelles de déplacement, qui ne possède pas de véhicule ou qui est temporairement dans l'impossibilité d'utiliser son véhicule personnel.

DANS QUELS CAS PEUT-ON LE SOLLICITER ? PAR PRIORITÉ

1. Pour motifs médicaux (consultations chez le médecin ou à l'hôpital, soins)
2. Pour des courses à caractère médical (médicaments, pharmacie)
3. Pour des démarches administratives (banque, poste, mutuelle, ...)
4. Pour des courses alimentaires
5. Pour participer à la vie sociale et culturelle, rendre visite à des membres de sa famille

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Le Taxi citoyen circule du lundi au vendredi de 8h30 à 16 heures. Le conducteur prend en charge et reconduit l'utilisateur à son domicile, selon sa demande. Cependant, il n'accompagne pas à la consultation ou pendant les courses. Souvent, il profite de ce temps pour faire un autre trajet.

La réservation doit être faite au minimum 48 heures à l'avance, les priorités fixées par le règlement et l'ordre d'arrivée des demandes prévalant. Toute annulation doit s'effectuer au plus tard dans les 24 heures précédant le transport.

POUR QUEL TARIF ?

- 2 € aller/retour pour les déplacements sur le territoire de la commune de La Hulpe.
- Pour tout autre déplacement en dehors de la commune, le forfait de 2 € reste applicable, majoré de 30 centimes du kilomètre supplémentaire.

Vous recevrez une facture du CPAS à la fin du mois, aucun paiement ne doit donc être fait au chauffeur.

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou réserver un déplacement ?

N'hésitez pas à contacter Magalie MOULIN, responsable du service, au 02/634.01.32

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 ou par mail à l'adresse suivante : magalie.moulin@cpas-la-hulpe.be

SOLIDARITÉ MRS

APPEL À LA SOLIDARITÉ !

Adoucir l'isolement des résidents de nos maison de repos, de nos aînés isolés et encourager le personnel soignant : VOUS POUVEZ NOUS AIDER !

Grâce à des gestes simples : proposer à vos enfants de faire un dessin, d'écrire une lettre de soutien et d'encouragement.

En raison de procédures strictes, nous vous demandons de déposer le courrier sous enveloppe dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou de l'envoyer par mail à christel.francotte@lahulpe.be
Nous nous chargerons de la distribution.

MERCI POUR EUX !





CENTRE DE PLANNING FAMILIAL

APPEL À CANDIDATURES POUR DES POSTES D'ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES ACTIFS DANS L'ASBL

« Centre de planning et de consultations conjugales et familiales de Rixensart, La Hulpe, et Lasne »

Rue de Rixensart, 27 1332 Genval

L'association a pour objet l'accueil, l'information, l'éducation, l'aide médicale et psychologique, et l'accompagnement des personnes, des couples et des familles, ainsi que l'animation des groupes, principalement des jeunes, dans le cadre de la vie affective, sexuelle et relationnelle.

Pour remplir ces missions d'accueil et d'accompagnement, notre Centre dispose des compétences de professionnels: assistant social, psychologues, conseillers conjugaux, sexologues, médecins, juriste.

L'asbl a besoin de passer un nouveau cap et se structurer afin de pouvoir développer ses activités.



NOUS RECHERCHONS POUR CELA DES ADMINISTRATEURS QUI AURONT COMME MISSIONS DE :

- Être garants de l'objet social et de l'esprit de l'asbl
- Participer et animer le Conseil d'administration (1 fois par mois) et l'Assemblée Générale
- Superviser l'asbl, c'est à dire :
- Gestion RH (sélection, motivation, suivi...)
- Gestion administrative et comptable
- Gestion diverse et développement (recherche de subsides, structuration, locaux, ...)
- Structurer notre association pour la pérenniser

Toute proposition de candidature (ou demande de renseignements) peut être faite à l'adresse mail : chantalddc@hotmail.com ou au 0476.25.21.76 pour le 30 juin 2020.

Chantal Dumont de Chassart
Présidente du Conseil d'Administration





ENFANT ET JEUNESSE

POINT J

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE CONFINEMENT, LE « POINT J » EST LÀ !

Plus que jamais en cette période difficile, l'AMO « La Croisée » est joignable et disponible.

Comment faire pour rester connectés ?

Rien de plus facile, consultez notre site internet et inscrivez-vous à notre newsletter ou envoyez-nous directement un mail à secretariat@lacroisee.be ! Cette newsletter vous permettra de suivre toutes les activités. Vous pouvez aussi nous suivre via notre chaîne **Vimeo** « AMO La Croisée » ! Vous y retrouverez toutes les actualités de l'AMO en image ! Les bons plans, les modalités de contacts en ces temps confinés... bref, de quoi vous informer sans prise de tête. Et en plus, vous pourrez nous donner votre avis.

Besoin d'aide !

Notre service est à l'écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h 02/652.10.70.

Toutes les infos sur www.lacroisee.be ! Consultez notre site, et notre service n'aura plus de secret pour vous !



LE « POINT J » FAIT PEAU NEUVE ET DÉMÉNAGE

Eh oui, vous avez bien lu ! Le « Point Jeune » pourra bientôt vous accueillir dans ses nouveaux locaux situés rue des Écoles dans l'ancienne conciergerie du bâtiment de l'école Les Colibris. À l'heure où nous vous écrivons, nous ne sommes hélas pas encore en mesure de vous accueillir, mais nous n'hésiterons pas à vous tenir au courant dès que possible. Restez connecté ! Enfin, vous l'aurez compris, le « Point Jeune » n'est plus situé au niveau -1 de la commune.



LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS, SAISON 2019-2020

Cette année encore, les membres du Conseil Communal des enfants de La Hulpe ont travaillé avec notre AMO pour réaliser une action et vous la proposer.

Au départ, ce projet était prévu sous la forme d'un événement sur la commune où les jeunes auraient la possibilité de présenter leurs talents leurs passions. Mais en raison de la situation très particulière que nous traversons, les conseillers du CCE ont dû se réinventer et vous proposent un rendez-vous sur www.blogjeune.be. Cette plateforme virtuelle mettra à l'honneur un ensemble de projets proposés par des jeunes La Hulpois âgés de 10 à 18 ans. Venez vite les découvrir !

Toi aussi tu veux en faire partie ?

Rien de plus simple ! Envoie-nous par mail tes vidéos, tes écrits, tes photos... Comme par exemple : jouer du saxophone, cuisiner l'une de tes spécialités, envoyer des photos de ton voyage au bout du monde, tes propres musiques ou chansons...

Bref, montre-nous tes talents ! Mais vous pouvez aussi soutenir les participants en commentant leurs publications ! Toutes les informations sont sur le blog, également sur notre site www.lacroisee.be (rubrique : Conseil Communal des Enfants).



Envoyez le tout ainsi que vos questions à pointj@lacroisee.be et par téléphone au 02/652.10.70. Nous sommes également disponibles pour t'aider à construire ce que tu veux nous montrer !

Merci aux membres du CCE (Carla, Clémence, Cyril, Lionel, Loïc, Mila, Niels, Thomas) pour avoir réussi à vous proposer cette action. Merci également à la Commune de La Hulpe pour leur soutien.

Maintenant à vos caméras, téléphones et ordinateurs, ce blog vivra grâce à vous ! On compte sur vous, envoyez vos contenus et partagez-nous vos commentaires !

Contacte-nous au 02/652.10.70 ou par mail à l'adresse suivante pointj@lacroisee.be.



ÉCOLE NOTRE-DAME

L'ÉCOLE NOTRE-DAME

De la maternelle à la 6^{ème} primaire.

Notre-Dame, c'est une équipe motivée et dynamique qui accueille votre enfant dans un climat familial, un esprit d'ouverture et de citoyenneté.

Chez nous, votre enfant est notre priorité !

NOTRE ÉCOLE VOUS OFFRE

- Une pédagogie par ateliers de la classe d'accueil à la M3
- Des tableaux digitaux interactifs
- Un moment « café papote » en maternelles
- Des cours de natation, de psychomotricité et d'éducation corporelle
- Des cours de néerlandais dès la M3
- Une initiation aux arts, à la culture et aux sciences
- Des ateliers de communication dès la P1
- Des classes de dépaysement
- Des repas chauds équilibrés et de saison
- Un parrainage P1 avec P6
- « Silence, on lit » chaque vendredi après-midi.



ET AUSSI

- Un accueil extrascolaire de 7h30 à 18h
- Des cours extrascolaires d'anglais et de néerlandais organisés par Kids&Us et le CLL
- Des cours de récréation séparées maternelles/primaires
- Des ateliers sur le temps de midi : foot, terre glaise,...
- Une étude du soir



Rue de la Mazerine, 49 - 1310 La Hulpe - Tél : 02/653.80.89 - GSM : 0473/72.10.12

www.notredamelahulpe.be - Facebook : école Notre-Dame La Hulpe

mail : notredame.lahulpe@gmail.com

ÉCOLE SAINT-LÉON

À L'ÉCOLE SAINT-LÉON COMME PARTOUT ET POUR TOUS, NOUS FAISONS FACE À UN ÉVÉNEMENT SANS PRÉCÉDENT !

Nous avons passé notre dernière journée avec les élèves le vendredi 13 mars.

Toutes les activités et sorties prévues ont été annulées, telles les classes de mer, les classes vertes, la Fancy-Fair. Heureusement, les 5ème et 6ème ont eu l'occasion de vivre leurs classes de neige.

Le temps s'est arrêté et nous avons dû nous adapter, réinventer.

En maternelle, le contact est maintenu via Gmail, WhatsApp, où les enseignants envoient des activités, des défis, des jeux, des vidéos...pour les enfants.

En primaire, les enfants reçoivent des révisions via mail, WhatsApp, grâce aux padlets. Les enseignants maintiennent le contact avec leur classe avec Zoom ou Jitsi. Chacun s'est découvert des talents en informatique ;o)

Découvrez une de nos vidéos sur le lien ci-dessous :

<https://frama.link/st-leon>

PROJET « OSER LE VERT » RECRÉE TA COUR :

Grâce à l'obtention d'une bourse, les cours de récréation ont été fleuries. Le lundi 9 mars, les classes de l'école ont participé à la grande journée « vertes »... On a planté des fleurs, des fruitiers palissés et une haie.

Lors de ce confinement, un relais a été organisé pour l'arrosage et l'entretien. Nous avons hâte que les enfants découvrent leur cour verdoyante !

Des vignes, des pommiers, poiriers palissés ont été plantés. Une clôture verte pour le coin calme a aussi été installée. La première partie du projet est en place. Merci à notre coach, aux enfants, parents, professeurs et autres personnes pour leur contribution.

A l'heure où vous nous lirez, nous espérons que la vie aura un peu repris son cours normal pour chacun. En attendant, prenons soin les uns des autres et respectons les différentes mesures.

Pour toute inscription, n'hésitez pas à prendre contact Isabelle Chrispeels, directrice au 0476972357.



LES AÎNÉS

ACTIVITÉS DU CCCA

2020 est une année qui marquera les esprits de tout un chacun. Nous espérons que vous traversez ces épreuves en toute sécurité et observez toutes les mesures pour vous protéger et protéger votre famille. Le CCCA avait prévu un ensemble d'activités variées. Le programme a été plus que bouleversé. La visite des serres de Laeken et la promenade fluviale gastronomique ont dû être annulées. D'autres sorties seront reportées. Les ateliers « Zéro Déchet » de Véronique Gontier, permettant d'assurer la distanciation sociale, sont maintenus. Vous les trouverez dans l'Agenda ci-dessous. Nous suivons de près les recommandations du Comité de Sécurité Nationale et nous adapterons en conséquence les autres activités prévues.

Malgré le confinement, nous ne sommes pas restés inactifs ! Certains ont écrit des cartes postales, réalisé des tartes, des gaufres, des brownies, d'autres ont confectionné des masques... tout a été livré aux maisons de repos de notre commune. Xavier Ide nous a bien aidé par l'intermédiaire de « Pêcheurs de Lune », l'association qu'il soutient. Nous remercions vivement toutes et tous ainsi que Christel Francotte pour son rôle d'intermédiaire assurant la sécurité des échanges.



NOUVEAU LOGO

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés s'est doté d'un nouveau logo. Nous sommes heureux de vous le présenter.

Il sera dorénavant le fil conducteur représentatif des contacts, des actions et des activités organisées pour les Aînés de la commune par des Aînés de la commune.

LE DÉCONFINEMENT

Le « déconfinement » s'amorce doucement mais nous devons tous rester vigilants... Le concept « les voisins veillent les uns sur les autres » reste en ce moment plus que d'actualité. Si vous avez des difficultés momentanées, si vous avez besoin d'aide pour une course, une petite réparation urgente, si vous souhaitez papoter avec quelqu'un au téléphone, appliquez un cœur bleu à votre fenêtre. Vous pouvez également contacter :
Patrick Scheyven, Président du CCCA
0476 69 27 21 - patrick.scheyven@hotmail.com
ou Christel Francotte, Assistante Sociale
02/634.30.78 - christel.francotte@lahulpe.be

AGENDA

nous vous proposons les activités suivantes.

- 18/09 : Présentation de la démarche « Zéro Déchet » + Atelier « Produits Cosmétiques » de 9h30 à 12h
(Salle 2e étage Bâtiment Bibliothèque Will) *
- 16/10 : Démarche « Zéro Déchet » : Initiation au Compostage de 9h30 à 12h
(Salle 2e étage Bâtiment Bibliothèque Will) *
- 13/11 : Démarche « Zéro Déchet » : Gestion du frigo + Atelier Produits d'entretien de 9h30 à 12h
(Salle 2e étage Bâtiment Bibliothèque Will) *

* Les ateliers peuvent accueillir 10 personnes maximum. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Véronique Gontier, Éco-Conseillère : 02/634 30 90 - veronique.gontier@lahulpe.be

La prudence restant de rigueur, toutes les autres activités sont momentanément suspendues. Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'évolution de la situation. Consultez notre page www.ccca-lahulpe.be



BÉNÉVOLAT

Plus que jamais, la solidarité et l'entraide sont primordiales.
Vous souhaitez apporter votre contribution et votre aide aux Aînés de la Commune ?

Quel que soit votre âge...

Le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) a besoin de tous les bras et jambes disponibles et de bonne volonté pour assurer...

- Le transport des petites courses alimentaires
- La distribution de livres prêtés par la Bibliothèque Will
- Les promenades en Rickshaw

Contactez le CCCA qui assure la coordination
Christel Francotte 02/634.30.78 christel.francotte@lahulpe.be.

*Le bénévolat c'est
comme le chocolat...
...c'est bon à partager*

APPORTER UN PEU DE PLAISIR AUX GENS, C'EST CE QUI REND LE PLUS HEUREUX DANS LA VIE

Le projet Rickshaw, porté par le CCCA, consiste à organiser des promenades pour les Aînés et pour les personnes à mobilité réduite, qu'elle soit temporaire ou de longue durée.

Aidés par l'Administration Communale qui soutient le projet pour obtenir une subvention de la Région, nous espérons pouvoir le mettre en œuvre dans les plus brefs délais.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.



JOURNÉE DES ÂÎNÉS

La date du lundi 19 octobre a été initialement retenue pour cet événement.
Les circonstances actuelles ne nous permettent pas de le confirmer.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informé du suivi.

Si vous avez des suggestions et/ou remarques, n'hésitez pas à nous les communiquer.
Christel Francotte - 02/634.30.78 - christel.francotte@lahulpe.be

Journée des aînés

PLUS QUE JAMAIS, NOUS AVONS BESOIN DE RESTER « CONNECTÉS »

Pensez à communiquer votre adresse mail pour que nous puissions vous envoyer toutes les informations concernant les activités du CCCA.

Christel Francotte 02/634.30.78 - christel.francotte@lahulpe.be



ASSOCIATIONS

GRACQ LA HULPE



Cette année 2020, le GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) de La Hulpe fête le troisième anniversaire de sa création, occasion de rappeler notre raison d'être, notre ancrage et de faire un bref bilan de notre activité depuis 2017. Notre association regroupe des bénévoles qui sont actifs pour défendre la sécurité des cyclistes et promouvoir le déplacement à vélo sur le territoire de la commune. Notre objectif est double: sensibiliser les habitants à l'usage de la bicyclette et interpeller les Autorités communales quant aux (trop) nombreux points noirs subsistant dans la commune. Si vous souhaitez agir pour plus de mobilité et de sécurité, rejoignez-nous (gracq.lahulpe@gmail.com).

LE VÉLO

C'EST

~~L'AVENIR~~
Maintenant!



Comme vous le voyez, le travail ne manque pas! Et nous sommes bien entendu actuellement très sensibles à ce que nous lisons, entendons, voyons sur tous les médias d'information, en lien avec le « Nouveau Monde » que nous allons devoir forger tous ensemble dès AU-JOURD'HUI !

**Plus de vélos = Moins de trajets en voiture = Moins de pollution = Plus de santé,
de mobilité et de convivialité !**

Christophe, Eric, Julia, Michel, Philippe, Tina et Tim.





NOTRE BILAN LOCAL EN BREF

- Création d'un tableau dynamique des points à améliorer sur le territoire de la commune notamment en matière de signalisation pour assurer mobilité aux cyclistes et sécurité à tous. Ce tableau est communiqué aux Autorités communales et discuté. Il est mis à jour régulièrement suivant les travaux effectués et les nouveaux problèmes détectés.
- Visites sur le terrain et réunions avec l'échevin de la mobilité et le service des travaux.
- Différentes actions de sensibilisation ont été menées :
 - Sensibilisation des navetteurs notamment à l'importance de l'éclairage. Les cyclistes doivent être visibles à toute heure et par tous les temps. En novembre 2018 et 2019, nous avons distribué à la gare des kits lumière pour celles et ceux qui étaient mal éclairés, notamment aux jeunes, moins conscients de l'aspect sécurité.
 - En décembre 2019, la campagne « Poignée hollandaise » qui a duré une semaine a permis de constater que le risque « d'emportierage » était assez courant. Nous avons distribué plus de 500 flyers et échangé expériences et conseils avec un millier de personnes sur les grands axes de circulation de la commune et à la gare.
- Organisation annuelle de deux balades conviviales ouvertes à tous, une au printemps et l'autre en automne. Nous avons dû annuler la balade prévue le 26 avril dernier pour la raison que l'on sait. Elle est reportée au dimanche 20 septembre prochain dans le cadre de la semaine de la mobilité. Même itinéraire en direction d'Ohain avec un parcours long de 24 km et une boucle plus courte de 18 km. Départ de la Maison communale et RDV à 9h45. Tous les détails pratiques paraîtront dans le prochain bulletin communal.
- L'inventaire des SUL (sens uniques limités), signalisation qui permet aux cyclistes d'emprunter une voie à sens unique dans certaines conditions avec signalisation oblique.
- L'inventaire des sentiers et venelles quartier par quartier avec le service des travaux. Selon le type de sentier, la signalisation peut varier. Il ne s'agit pas de transformer les sentiers en pistes cyclables, les piétons restent prioritaires. Le vélo y a sa place à condition de respecter cette priorité. La cohabitation est possible à condition de respecter la règle du Code de la route qui dit que « les usagers ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner. Ils doivent redoubler de prudence en présence d'enfants ».
- Un schéma d'implantation des parkings pour vélos à proximité des commerces, centres sportifs, écoles et arrêts d'autobus en vue de promouvoir l'inter-modalité. Il a été présenté aux autorités communales.
- Participation à diverses manifestations huploises : Tour de France, Village en transition, braderie 2019.
- Écoute des plaintes des cyclistes quotidiens. Elles nous parviennent par courriel et via Facebook. Rappelons que nous pouvons, en tant qu'association reconnue, suggérer, influencer, sensibiliser, mais que les décisions et leur exécution ne nous appartiennent pas. C'est le rôle du Collège communal et du Gouvernement régional. En effet, la Wallonie dispose de la tutelle en matière de règlements concernant la circulation routière sur les voies régionales.
- Réunions internes relatives à nos projets (au moins 9 par an) et contacts avec d'autres locales, notamment celle de Rixensart sur des points d'intérêt commun, tels que les points de jonction des voiries intercommunales.



LA HULPE ENVIRONNEMENT



Comme toutes les associations, l'arrivée du COVID nous a contraints à annuler tous nos événements du printemps. Ainsi, normalement vous auriez pu assister à la projection du film « Il était une fois... Un vieux Canal », à une soirée d'information sur le frelon asiatique ; une balade nature vous aurait permis de découvrir de manière ludique l'identification des plantes sauvages. Nous vous informerons si certaines de ces activités pourront être organisées au second semestre. Le grand nettoyage de printemps organisé par la Région wallonne est, lui, reporté provisoirement au mois de septembre. Enfin, nous devons renoncer à ouvrir les plus beaux jardins de la Hulpe, mais proposons un petit concours en remplacement...

COUCOURS BIODIVERSITÉ AU JARDIN

Malheureusement, nous sommes contraints d'annuler notre événement annuel « jardins au naturel » étant donné la situation de crise coronavirus. Cependant, nous souhaitons quand même mettre à l'honneur quelques jardins accueillant pour la biodiversité et nous avons donc décidé de lancer un petit concours.

Pendant le confinement, vous avez mis en place dans votre jardin un aménagement favorable à la biodiversité ? Une petite mare ? Une haie ? Une petite zone moins tondue ? Un nichoir ?...

Envoyez-nous jusqu'au 20 juin 2020 à l'adresse info@lahulpeenvironnement.be une photo et une petite explication de votre aménagement. Un petit cadeau récompensera les meilleures créations.

SOUTENIR NOS ACTIONS

Tout au long de l'année, nous tentons de proposer aux villageois un panel variés d'activités, tout en intervenant pour la préservation du cadre naturel. Ceci n'est possible qu'avec la contribution de nos membres. Toute aide est la bienvenue pour nous soutenir, que ce soit simplement en devenant membre sympathisant, ou en investissant un peu de votre temps pour l'organisation de nos activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Si vous n'avez pas de disponibilités, vous pouvez toujours nous soutenir en devenant membre ou au moyen d'un petit don. La cotisation annuelle pour l'année 2020 est de 10 Euros et est à verser sur le compte: **BE81 6511 5116 6624** (BIC: KEYTBEBB) de l'asbl La Hulpe Environnement.

Mentionnez votre adresse email dans la communication SVP.

Contact : info@lahulpeenvironnement.be



BALADE GOURMANDE AU NATUREL

Après le succès de l'an dernier (près de 200 participants), nous prévoyons, si la situation sanitaire le permet, d'organiser la seconde édition de notre balade gourmande au naturel. Celle-ci devrait avoir lieu le dernier dimanche d'août. Le concept est simple : Les participants accomplissent une balade d'environ 5-6 kilomètres et des stands les attendent le long du parcours pour leur faire découvrir les produits.

Vous êtes un petit producteur local et souhaitez faire connaître vos produits ? Ou vous avez développé un concept en rapport avec l'environnement ou le zéro déchet ? N'hésitez pas à nous contacter pour participer à notre événement. Si celui-ci ne peut avoir lieu cette année, il sera mis sur pied en 2021 !

Informations : info@lahulpeenvironnement.be

ROTARY CLUB GENVAL

COVID-19 : OPÉRATION « COCCINELLE » DU ROTARY CLUB DE GENVAL PARFAITEMENT RÉUSSIE !



Dans la foulée de l'achat de respirateurs pour le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Saint-Pierre (avec d'autres Clubs) et la confection de masques, le Rotary Club de Genval a mené une « **Opération Coccinelle** » à la requête urgente de l'ASBL Amicale des Corps de Sauvetage (A.C.S.) de la Hulpe.

Cette opération fut intitulée « **Coccinelle** » parce qu'elle avait pour but premier de financer un brumisateurs (alias une coccinelle en raison de sa forme) destiné à désinfecter rapidement et efficacement les ambulances entre deux transports de patients atteints par le Covid-19. Son coût revient à 4.000 euros environ.

L'opération au profit de l'Amicale des Corps de Sauvetage (A.C.S.) a été menée par le lancement d'une cagnotte solidaire au sein du Club et de la population locale via Facebook et notre réseau de personnes solidaires.

L'ACS revêt en tout temps une importance capitale car elle fournit une aide médicale urgente dans notre zone depuis 50 ans, et cette importance est plus que décuplée pendant cette crise sanitaire majeure.

En effet, il est primordial de protéger le personnel ambulancier et les malades de la contagion au Covid-19 lors d'une hospitalisation ou d'un retour à la maison, et l'utilisation de ces ambulances concerne toute la population régionale, aujourd'hui ou demain.

Notre appel a été parfaitement entendu puisque, avec l'aide de nombreux amis et de notre District rotarien, nous avons atteint tous ensemble la somme de 8.000 € qui a été directement versée à L'ACS La Hulpe. Ce montant a particulièrement aidé l'ACS puisque, outre le brumisateurs, l'ASBL a pu aussi acquérir des oxypulsomètres (800 euros pièce) pour l'équipement des ambulances ainsi que du produit désinfectant pour le brumisateurs (600 euros / 10l).



Au nom de l'ACS La Hulpe et du Rotary Club de Genval, nous remercions très chaleureusement toutes les personnes solidaires qui ont contribué au magnifique succès de cette « Opération Coccinelle ». Au plaisir de vous revoir lors de nos prochaines manifestations et actions de service au profit de la communauté !

Michel Dehaye - 0476 88 09 12
Pour le Rotary Club de Genval
(La Hulpe, Lasne et Rixensart)





SAINT VINCENT DE PAUL



CONFÉRENCE DE LA HULPE

Bonjour à toutes et à tous, suite à la parution d'un récent La Hulpe Express « mode déconfinement », et à la conjoncture qui commence à peser lourdement pour d'aucuns, il nous a paru utile de rappeler qu'il existe aussi à La Hulpe, parmi d'autres, une association « la Conférence de Saint-Vincent de Paul » dédiée à l'aide, en général, des personnes isolées et familles en difficulté.

Si l'on devait décrire nos activités, nous dirions qu'elles sont multiples et, bien entendu, axées sur les 4 piliers qui constituent la Charte du Vincentien. Elles peuvent se résumer en un seul mot : l'accompagnement de la personne, avec son accord, dans la discrétion, à l'écoute et dans un dialogue continu, sans jugement, quelles que soient ses origines, sa couleur de peau, sa philosophie, sa religion et avec comme objectif que l'aide apportée, quelle qu'en soit sa forme, contribue à son redressement matériel et/ou moral.

1. AIDER

Aider est bien sûr un terme générique. Nourrir, vêtir et héberger, qui sont les trois autres pôles d'action de notre association, sont bien entendu des formes d'aide importantes. Toutefois, en fonction de cas particuliers, il en existe bien d'autres que nous pratiquons à La Hulpe. Par exemple :

- Conseiller discrètement sans imposer, orienter vers le CPAS, l'ALE, les administrations centrale ou régionale, communautaire ou provinciale, vers notre propre assistante sociale travaillant au service de toutes les Conférences du Brabant Wallon
- Intervenir au plan financier en cas de première nécessité : nous ne donnons jamais directement de l'argent, mais nous lançons des actions qui peuvent profiter indirectement au bénéficiaire. Par exemple, prendre partiellement en charge la participation d'enfants à des plaines de jeux et/ou classes vertes ou, en hiver, une mensualité de frais d'énergie, les frais scolaires à la rentrée, ou la conduite d'une personne démunie vers un hôpital. Nous pouvons aussi, sous forme de prêt avec remboursement par tranches mensuelles, prendre en charge, par exemple, des frais dentaires ou ophtalmologiques
- Donner des cours de langues, de maths ou de toute autre matière aux enfants et adolescents, par exemple à des primo-arrivants.

2. NOURRIR

L'alimentation des personnes est parfois, soit insuffisante, suite à un événement subit et pénible de la vie (accroc de santé, abandon, perte de travail...), soit peu saine voire très irrégulière. Notre action principale est donc de composer et de livrer des colis alimentaires particulièrement appropriés et apportés suivant différentes fréquences en fonction de la composition familiale, de la présence d'un congélateur ou non...

Notre tentons de composer un panier de produits équilibrés, variés et frais : légumes, fruits, produits laitiers... et de produits d'hygiène souvent fort chers.

3. VÊTIR

Apporter une aide vestimentaire est, dans l'esprit de beaucoup, une action spécialement liée à l'hiver. Mais le fait d'être correctement et proprement vêtu en toutes saisons peut parfois toucher directement la dignité de la personne. À l'exception de la réception et de la distribution de couvertures et autres composantes de literie en lien avec notre quatrième activité, la Conférence de La Hulpe ne preste pas cette activité, mais dirige les personnes, soit désireuses de lui faire un don, soit qui en ont besoin, vers le magasin social de la Conférence de Rixensart, situé 21 rue de la Gare.



SELERI



SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL

de Rixensart, La Hulpe et environs

Un SEL (Système d'Échange Local) permet à ses membres d'échanger des services divers et variés. Il repose sur l'égalité entre tous, une heure de travail fourni vaut une heure, quel que soit le service rendu, manuel ou intellectuel.

« Mieux se connaître pour mieux échanger ». Rendez-vous pour de nouvelles activités et de nouveaux ateliers dès que les mesures de déconfinement le permettront.

Consultez notre site : www.seleri.be

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Pour se faire membre, il faut participer à une séance d'information. La date sera communiquée sur la page d'accueil de notre site.

N'hésitez pas à envoyer un mail à :

infoseleri@gmail.com,

nous répondrons à toutes vos questions.

4. HÉBERGER

Point n'est besoin de rappeler que les personnes à faibles revenus éprouvent d'énormes difficultés à rester ou à venir à La Hulpe. Elles sont le plus souvent prises en charge par le CPAS, soit en direct, soit vers l'Agence Immobilière Sociale de Wavre ou la société d'habitations publiques « Notre Maison » qui les invitent à s'inscrire sur une liste d'attente.

Quand tous les « moteurs » de recherche pour un logement ont été épuisés, ce qui est malheureusement souvent le cas, et qu'il devient urgent d'intervenir pour ne pas risquer l'expulsion, nous recherchons un logement, au moins temporaire, sur base de nos relations et nous assurons le déménagement de la ou des personnes concernées et contribuons aussi à leur emménagement avec les meubles indispensables à une vie décente. Cette activité de réception, de stockage (notamment de petit et gros électroménager en bon état) dans un de nos dépôts, de transport et livraison de meubles est une de nos spécificités. Nous y rangeons aussi de la vaisselle (services, verres, ustensiles de cuisine...)





VIGNOBLE DU BOIS DES DAMES

LE VIGNOBLE DU BOIS DES DAMES

TOUS UNIS COMME LES RAISINS SUR LA GRAPPE ?



Le début de la saison viticole 2020 n'a pas permis les regroupements collectifs de taille et d'entretien des pieds de vigne ou de levée des verres à pied. Ce n'est que partie remise et la vigne reste bien conduite.

L'asbl Vignoble du Bois des Dames a pour objet social, entre autre, d'agir en soutien aux habitants de La Hulpe en difficulté. Aussi, en fin d'année, avec le CPAS de La Hulpe, des vigneron en herbe ont œuvré à un menu gastronomique de produits de fêtes pour les plus déshérités de notre commune.

Pendant cette période de confinement, le vignoble a pris l'initiative de livrer un moment de douceur à nos ainés isolés. L'action « gaufres de La Hulpe » a permis de livrer plus de 1000 cakes, marbrés, galettes ou gaufres pour ceux qui en avaient le plus besoin. Cet élan de générosité spontanée des membres du vignoble a largement été récompensé par le bonheur, la joie et la reconnaissance des yeux pétillants mal cachés sous leurs masques chirurgicaux. Très tôt, les bénévoles du vignoble ont contribué à la fourniture de masques de protection pour les institutions. Ils ont aussi participé à la distribution de masques communaux en tissu.

Ensuite, votre vignoble est intervenu financièrement afin d'aider notre corps de sauvetage à s'équiper de matériel désinfectant pour les ambulances Covid.

L'ADN DE NOTRE VIGNOBLE, C'EST L'HUMAIN, LA CONVIVIALITÉ ET LA SOLIDARITÉ.

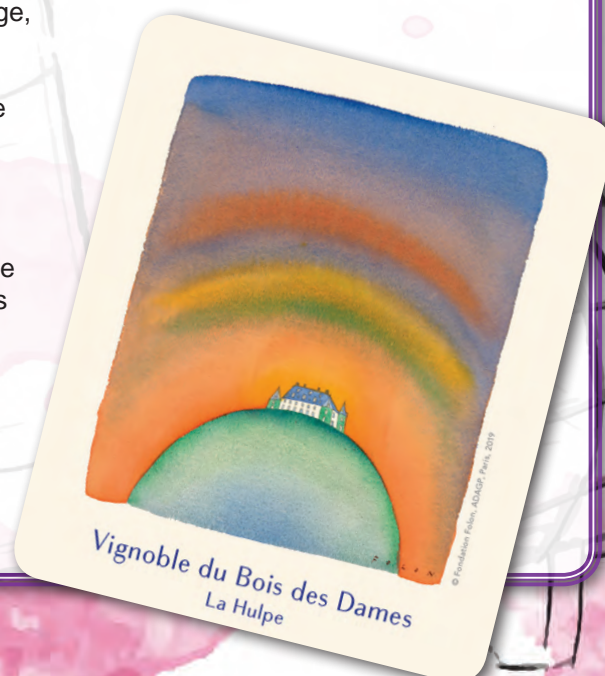
Le vin vinifié de 2019 est sorti de cuve, déconfiné si l'on veut, pour mieux s'embouteiller. Cela en rappelle d'autres.

Les échos des premières dégustations au chai sont dithyrambiques.
« Nous avons décidé à nouveau de réaliser deux types d'élevage de notre vin et d'obtenir deux cuvées, certes proches avec le même cépage, mais différentes gustativement.

Tout d'abord, nous avons aimé la cuvée «cool» qui développe essentiellement un côté fruité faisant penser à la poire mûre. Idéal pour l'apéritif ou pour le seul plaisir de partage.
Ensuite, nous avons adoré la cuvée «Riesling» qui est d'une complexité et d'une présence épatante. Le jus est aussi sur le fruit bien entendu mais surtout sur une «longueur» gustative étonnante. Ce vin sera plus un accompagnement idéal de vos volailles blanches et de vos poissons en sauce.

Le temps nous dira comment les années auront ou pas une empreinte sur cette élégance incroyable.

Bref, sans vouloir se pousser du col, l'équipe «vini» a fait un boulot exceptionnel. »





TRIBUNE POLITIQUE



LISTE CITOYENNE

RÉFLEXION À PARTAGER

Promenons-nous dans le centre de la Hulpe village, à pied, à bicyclette, à cheval, en trottinette, en calèche.... Ambiance village, camions lointains, bruit des pas, voitures.... à peine.

Serait-ce possible alors ?

Moins de déplacements en voiture.
Moins d'insécurité routière.
Le télétravail généralisé en ce moment change notre rapport au temps.

Peut-on rêver?

Davantage de temps disponible pour conduire les enfants à l'école, à pied ou à vélo.
Davantage de pistes cyclables.
Emplacements pour les vélos.
De meilleurs trottoirs.
Davantage de bancs.

La région bruxelloise installe 40 kms de pistes cyclables supplémentaires.

Une enquête a révélé que les navetteurs étaient prêts à délaisser les transports publics pour le vélo, si infrastructure suffisante.

7000 décès dû à la pollution en Belgique, autant que le covid-19.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Henriette pour LC, Liste des Citoyens de La Hulpe

CONTACT

- <https://www.listedescitoyens-lahulpe.be/>
- listecitoyennelh@gmail.com
- Page facebook : LC-Liste des Citoyens de La Hulpe
- 0474 99 16 63

AVIS DE DÉCÈS

- Madeleine LIBERT, née le 03.05.1922 et décédée le 29.03.2020
- Georges HACQUIN, né le 10.02.1924 et décédé le 08.04.2020
- Jean PIRE, né le 31.01.1925 et décédé le 15.04.2020
- Madeleine PREUDHOMME, née le 17.07.1925 et décédée le 27.03.2020
- André MARBAIX, né le 13.12.1925 et décédé le 07.05.2020
- Henri VAN DINTER, né le 12.11.1927 et décédé le 21.03.2020
- Jeanne NEEF, née le 18.04.1928 et décédée le 08.04.2020
- Thérèse DECLERCQ, née le 09.06.1928 et décédée le 20.03.2020
- Margareta BUYSENS, née le 24.06.1928 et décédée le 05.03.2020
- Roger VAN DESSEL, né le 20.05.1930 et décédé le 20.03.2020
- Anne LAHY, née le 23.01.1931 et décédée le 30.03.2020
- Edmond COSTANTINI, né le 26.04.1931 et décédé le 30.03.2020
- Adolphe MALEVEZ, né le 18.12.1931 et décédé le 27.03.2020
- Monique DUPONT, née le 26.09.1934 et décédée le 16.04.2020
- Roland JAMBOUR, né le 02.11.1936 et décédé le 02.04.2020
- Joseph MAINGIE, né le 13.02.1939 et décédé le 14.04.2020
- Joseph WANLIN, né le 23.11.1939 et décédé le 05.04.2020
- Luc JUCQUOIS, né le 13.03.1940 et décédé le 06.03.2020
- Roger DELCOURT, né le 17.04.1947 et décédé le 20.03.2020
- Denis ROSY, né le 25.11.1957 et décédé le 15.04.2020

Fleurs Francis

15 rue Général De Gaulle
1310 La Hulpe
02 653 24 66



Aussi présent au marché
du dimanche à la gare



Rue des Combattants 79—1310 LA HULPE
Tel: 02/469.18.52
Horaire:
Lundi au samedi: 10h—18h30
Dimanche: fermé

www.green-peas.be
f Green Peas La Hulpe

Réinventons l'épicerie!
Moins d'emballages, plus de nature



Un maximum de vrac: zéro emballage, zéro déchet!
Chez **Green Peas**, tous les produits sont vendus soit sans emballage, soit en emballages recyclables, soit en emballages consignés. Vous êtes encouragés à emmener vos propres récipients (sacs, boîtes, bocaux) mais vous avez également la possibilité d'en acquérir sur place: bocaux réutilisables, sacs en coton ou en lin.
Farines, sucres, pâtes, légumineuses, céréales, fruits secs, noix, chocolats, cafés, purées d'oléagineux, pâtes à tartiner, moutarde, olives, thés, bouillons, épices, produits d'entretien et bien d'autres se retrouvent en vrac: vous choisissez la quantité pour éviter le gaspillage!
Les produits locaux et belges sont mis à l'honneur ainsi que des produits issus de beaux projets éthiques, solidaires ou écologiques!

Bienvenus chez nous!



LE HERISSON

Maroquinerie - Bijoux
Décoration - Cadeaux

*Plaisir d'offrir,
joie de recevoir*

82 rue des Combattants
1310 La Hulpe - Belgique

Tél./Fax :02/653.15.20
info@leherisson.be

Des laines locales de qualité

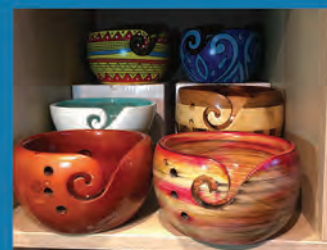
Bergère de France, Scheepjes et laine belge



Ouvert du jeudi au
samedi de 10h à 18h30

Ateliers tous les
vendredis et samedis

**-10% sur présentation
de cette annonce**



Chemin Long 327
1310 La Hulpe (derrière la gare)
0470 57 61 84 www.l-ile-aux-laines.be



Bien en soi vous propose de venir vous offrir une séance de catiolift mary cohr

**Profitez de -20%
Sur ce soin découverte !**



Véritable séance de musculation, retrouvez et entretenez le tonus et la fermeté de vos tissus . Pour des contours ferme et redessiné !

Bien en soi 0470/540910

Soins holistiques aux sons chamaniques

Bilan énergétique et séance de réinformation cellulaire - méthode JMV®
émotions, dépendances, intolérances, allergies ...

Massages

Cours de Qi Gong thérapeutique

Cours de technique Nadeau®

Les soins intègrent
la lithothérapie, l'aromathérapie,
les eaux de couleurs Altearah®
et la diététique chinoise.
Cadre calme et verdoyant



Pascale Meert
0497 29 14 98
Espace Mandala
Rue des Combattants, 109
1310 La Hulpe

l'octuple sentier



Rue des Combattants 109
02 652 57 59



Plein Les Mirettes
----- French Eyewear -----

Daenen Optique
Rue des Combattants 66,
1310 La Hulpe
02 652 25 57

Arteplan.be
Print | Office | Shop

*Impression Offerte
à l'achat d'un cadre.*



* FORMAT 13 X 18 CM À 40 X 60 CM
SUR LES MODÈLES DE STOCK

*Promo
de l'Été*

du 17 juin au
17 août 2020

WWW.ARTEPLAN.BE
RUE FRANÇOIS DUBOIS 49
1310 LA HULPE - O2 654 02 87

Le Petit Balluchon

MAROQUINERIE - BAGAGERIE - ACCESSOIRES MODE



Rue des Combattants, 86/1
1310 La Hulpe
02/652.25.40 ou 0471/27.71.87
Facebook et Instagram : @LepetitBalluchon

OPTIC ERIC

votre **VARILUX** CENTER



VOTRE
JOURNÉE
DEMANDE
PLUS QU'UNE
SEULE PAIRE
DE LUNETTES

Jusqu'à 500 € de remise
sur votre deuxième paire de verres Varilux®



CONDUITE

ÉCRAN

TRANSITIONS

SUN

CENTRE COMMERCIAL « LA MAZERINE » 1310 LA HULPE



OPTIC ERIC



- Garantie 3 ans contre la casse et le vol
- Remplacement des verres en cas d'inadaptation
- Entretien gratuit

un beau point de vue

TÉL. 02 653 26 01

- Dior
- CHANEL
- TOM FORD
- GUCCI
- RAY-BAN
- DOUCE & GABBANA
- l'aboz
- RALPH LAUREN
- GIORGIO ARMANI
- PAUL & JOE®
- Ray-Ban
- EMERSON/ARMANI
- Prada
- HUGO BOSS
- Halter Kelly
- TAG Heuer
- BURBERRY
- PROPRIORE CROISSANT